



Neuvecelle

Bulletin **n°46**
Janvier 2023





Sommaire

	p 3	Le mot du Maire
FINANCES	p 4 à 7	Finances municipales
VIE LOCALE	p 8	Etat civil 1922
	p 8 & 9	Etat civil 2022
	p 10 à 11	Comptes-rendus du Conseil Municipal
	p 12	Conseil Municipal des Jeunes
	p 13	Permis de construire
	p 14 à 16	Rétrospective 2022
	p 17	ODD Projets neuvecellois
	p 18 & 19	Portrait Geneviève Blanc
	p 20	Sobriété énergétique
	p 21	Révision du PLU
VIE SCOLAIRE	p 22	École maternelle
	p 23	École élémentaire
CULTURE	p 24 & 25	Médiathèque «La parenthèse»
VIE LOCALE	p 26	Portrait Elise Poncet
DOSSIER SPÉCIAL	p 27 à 45	Social et solidarité
ASSOCIATIONS	p 46 à 62	Associations

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux pour être tenu au courant des dernières informations de Neuvecelle.

Site internet :
www.mairie-neuvecelle.fr



Page FaceBook :
[mairieneuvecelle](https://www.facebook.com/mairieneuvecelle)



Crédit photos : Karine Vuadens, Béatrice Gauthier,
un grand remerciement à Monsieur Florian LEGRAND pour les photos de couverture

BULLETIN MUNICIPAL DE NEUVECELLE N°46

Directrice de la publication :

Nadine WENDLING

Equipe de rédaction :

Serge BECAVIN, Caroline BIÉTRY, Thierry BUTTAY,
Elisabeth CETTOUR-CAVÉ, Fabienne GAMBLIN,
Anthony GAVET, Béatrice GAUTHIER, Karine
PEILLEX, Maud PERROT, Christian RUFFET,
Catherine SANNICOLO, Olivier DUPRAUX,
Caroline BIÉTRY et Hervé LACHAT

DÉPOT LÉGAL À PARUTION.

mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Création, mise en page : **STUDIO OLIVIER ROSSET**

Impression : **PUB-SERVICES**

Imprimé en 2100 exemplaires.

Mot de Madame le Maire

Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois

L'année 2022 touche à sa fin, une année qui nous a permis de renouer doucement avec la vie sociale, une année riche en rencontres, en manifestations et en actions pour la vie de notre chère commune. Cette réjouissance est contenue et ternie par l'émergence du conflit en Ukraine, aux confins de l'Europe, et qui dure. Comme déjà exprimé lors de la cérémonie du 11 novembre, nous ne pouvons qu'être tourmentés lorsque l'orgueil et le sentiment de supériorité viennent encore une fois ébranler la tranquillité d'un peuple. La mobilisation et la générosité spontanées des Neuvecellois doit être mise à l'honneur, l'expression extraordinaire des valeurs humanistes. Certains, organisés au lendemain du conflit, sont partis livrer eux-mêmes des biens aux frontières, d'autres sont aux côtés des familles, venues se mettre à l'abri sur Neuvecelle. Je rends honneur à toutes les forces vives, citoyens, élus, partenaires sociaux et économiques qui les accompagnent pour reprendre goût à la vie et trouver une vie digne grâce à un logement, grâce à un travail, grâce à l'école, loin de leur patrie. Nous espérons et souhaitons que l'Ukraine renoue avec la paix au plus vite et que la prochaine année soit celle de la reconstruction du pays et du peuple, non sans peine.

L'année 2022 évoque nos libertés individuelles : celles retrouvées de mouvement, celles élargies de rassemblements, bien que la Covid-19 reste tapie dans notre quotidien. Restons vigilants pour soi-même, pour les autres, prenons soin de notre entourage, en particulier des plus vulnérables, les moyens existent pour se prémunir de cette maladie.

Je n'oublie pas les Neuvecellois qui nous ont quittés bien trop tôt, ni celles et ceux qui sont dans le chagrin de la perte d'un être cher. Les défunts restent vivants dans le souvenir de ceux qui les ont aimés.



La naissance de l'espace de vie social (EVS) de Neuvecelle apporte joie et ravissement à leurs heureux parents : Neuvecelle Loisirs et Culture et la Municipalité ! Il s'agit d'un espace intergénérationnel des Neuvecellois pour les Neuvecellois, un lieu d'accueil unique, un lieu d'écoute aux activités nombreuses et variées. Je vous invite vivement à pousser la porte du local, situé place de Milly (entre la boucherie et la brasserie) pour faire connaissance avec le petit dernier de la famille associative locale ; vous serez chaleureusement accueillis. On n'a pas fini d'entendre parler de lui avec bonheur !

En matière de naissance, la planète a passé un sacré cap, celui du 8 milliardième humain ! Un chiffre vertigineux, difficile à appréhender, qui nous amène à réfléchir à la question des limites planétaires, celles des naissances peut-être, mais surtout celles des ressources naturelles dont nous avons besoin pour vivre. Certaines sont renouvelables sur un horizon temps contraint d'autres ne le sont pas, donc épuisables. Le jour du dépassement de la Terre correspond à la date, à partir de laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la planète peut renouveler en un an ou absorber les déchets produits, dont le CO2. Le jour du dépassement est passé du 1er janvier en 1969, au 1er octobre en 2000, pour être au 28 juillet en 2022. On ne peut que constater que nos activités humaines et nos modes de vie actuels ne sont pas soutenables.

Localement et concrètement, la sécheresse de cet été, a atteint son seuil maximal de crise début août et a perduré jusqu'à début octobre. Cette situation nous alerte sur notre vulnérabilité en ressource

en eau, même sur un territoire connu pour ses quantités d'eau importantes. En parallèle, la fonte des glaciers s'accroît et perturbe nos indicateurs d'eau liquide disponible en comparaison avec les années précédentes. Notre territoire doit se montrer d'autant plus responsable étant le bassin versant d'autres territoires en aval (Rhône, Méditerranée).

A notre échelle, celle de la commune, du territoire il est de notre responsabilité pour l'intérêt général d'agir sur les 2 axes que sont : réduire notre impact sur le climat et les ressources (consommation foncière, émissions de CO2, consommation énergétique, déchets) et d'adapter la commune et son territoire au climat de demain. Agir vite, et de manière coordonnée, dans la coopération territoriale, en embarquant tous les acteurs : élus, entreprises, institutions et citoyens. Si nous souhaitons conserver nos libertés individuelles, il est primordial de prendre la mesure de nos responsabilités individuelles et collectives. Vous l'aurez compris, l'équipe municipale et ses services sont pleinement engagés dans cette démarche, et il n'est pas toujours facile d'amener certains changements, car les habitudes sont ancrées, car les connaissances sont à acquérir, car les moyens d'investissement sont limités.

Je tiens à vous remercier et à vous féliciter, les Neuvecellois, pour votre soutien et votre adaptation aux mesures les plus visibles : l'extinction de l'éclairage public, l'abaissement des températures dans les bâtiments publics, la modification des illuminations de Noël.

Dans cette redirection de nos activités, nous restons fermement attachés à nos valeurs humaines : les valeurs de l'éducation, les valeurs du bien vivre en société, les valeurs de solidarité, car le développement durable repose naturellement sur une vie sociale riche, équitable et soudée. C'est pourquoi le dossier de ce bulletin municipal est dédié à cette thématique essentielle. Très bonne lecture !

Je vous souhaite de tout mon cœur d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos familles et vos amis. Continuons à prendre grand soin de nous et de notre magnifique village.

Amitiés, Nadine Wendling

*Meilleurs vœux pour 2023
Santé et sérénité,
Nadine W*

BUDGET

Présentation du **Budget Primitif 2022**



Chaque année, les collectivités doivent présenter le budget annuel.

Il permet de prévoir toutes les opérations qui seront réalisées durant l'année.

C'est l'acte le plus important d'une collectivité. Un budget correspond à l'ensemble des ressources et des dépenses de l'année afin de mener à bien les projets de la municipalité. Il est voté par le conseil municipal avant le 31 mars.

Le budget est un document annuel prévisionnel permettant au maire d'engager des dépenses et de percevoir des recettes. Il se décompose en 2 sections.

Le budget est composé de 2 sections

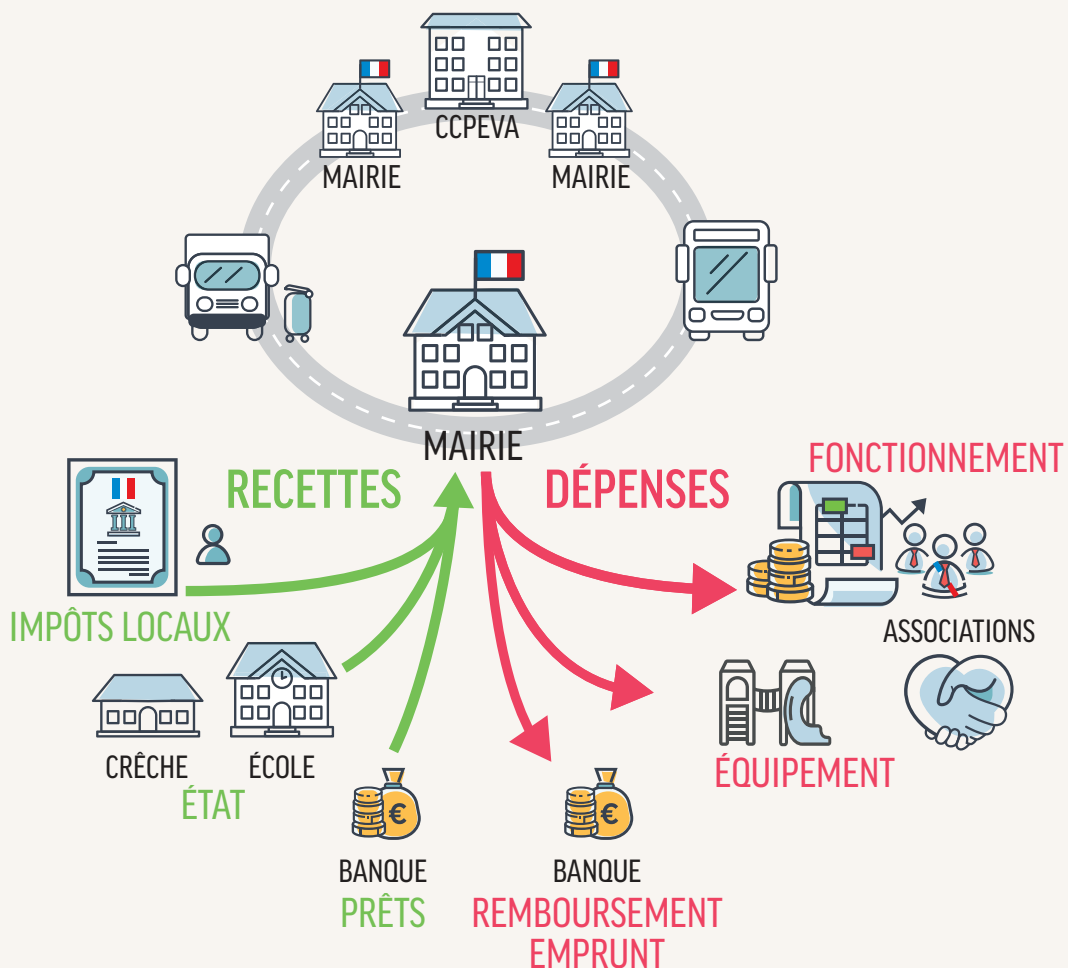
- › **La section de fonctionnement** qui comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...).
- › **La section d'investissement** qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions...).

Les deux sections doivent être équilibrées, c'est à dire que les dépenses et les recettes doivent être identiques, il s'agit d'une obligation légale.



Aménagement de voirie

Voici en illustration comment se répartit un budget communal



1. Section de fonctionnement

Elle s'élève à **3 659 116 euros** dans laquelle on retrouve parmi les dépenses : les charges courantes, (énergie et autres), les charges de personnels, les impôts et taxes, le remboursement des intérêts d'emprunts...

Quant aux recettes de cette section, on peut retrouver : les impôts, la dotation globale de fonctionnement, les fonds frontaliers, les produits des domaines de la commune...

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

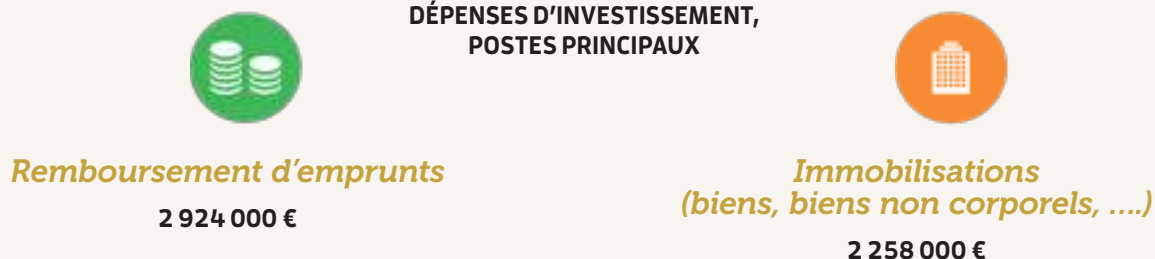


2. Section d'investissement

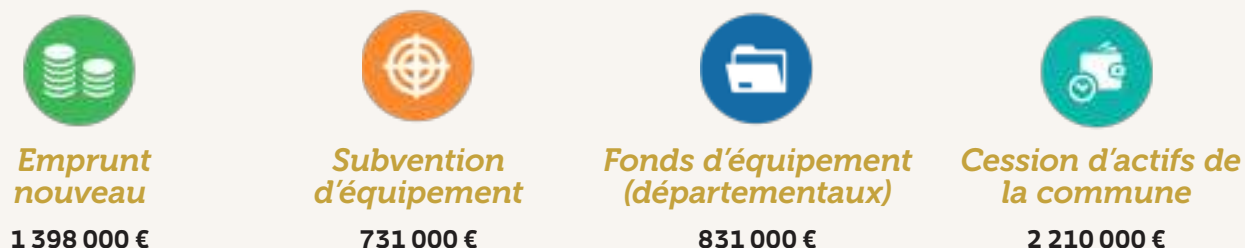
Elle s'élève à **6 391 201 euros** et comprend dans le cadre des dépenses : les opérations d'achats de la commune, les travaux, les remboursements de prêts...

Les recettes sont souvent des subventions publiques liées aux projets en cours, les cessions d'actifs de la ville, des fonds propres et autres prélèvements sur les recettes de fonctionnement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT, POSTES PRINCIPAUX



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT





Quels ont été les projets de l'année 2022 ?

Parmi les principales actions menées par la municipalité on retrouve :

- › **Programme d'investissement de la vidéoprotection** avec l'installation de caméras (et obtention de subventions pour la réalisation)
- › **Mutualisation de la police municipale** avec la commune d'Evian
- › **L'acquisition de l'ancienne scierie** du Pont de la Scie
- › **Le programme des travaux courants** (voiries, trottoirs, mobiliers, cadre de vie ...)
- › **Le solde du programme d'équipement de services publics** de Milly
- › Obtention de financements **pour la réalisation de l'aménagement et de la sécurisation de la RD 1005** en bordure de lac et création de pistes cyclables - qui a pris du retard car nous étions en attente de la commune de Maxilly pour coordonner les travaux sur les deux communes
- › **Les études sur la reprise du réseau d'eau pluviale** dans le secteur du Parc de l'Abbaye, conjointement menés avec la Communauté de commune du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance dans le cadre des eaux usées



Ancienne scierie



Parking à proximité de l'ESP Milly



Sécurisation de voirie

Les subventions aux associations

La commune continue de soutenir son tissu associatif, que ce soit par la mise à disposition de salles municipales, de matériel ou bien encore via l'octroi d'une subvention pour l'année.

Compte tenu de l'activité, les subventions n'ont pas été revues à la baisse pour assurer aux associations de pouvoir réaliser leurs activités après des années précédentes particulières.

Ainsi, une enveloppe de 44 100 euros a été votée lors du conseil municipal du 31 mars 2022 ainsi qu'une subvention au CCAS :



› **9900 euros**
pour les associations sportives



› **23 300 euros**
pour les associations culturelles



› **10 900 euros**
pour les associations diverses (APE, associations sociales, ...)



› **30 000 euros**
pour le CCAS

IL Y A CENT ANS

Etat civil 1922

Naissances

GRANJUX Marthe, Marie, Léontine, le 6 janvier
ALLEMAND Suzanne, le 14 février
BRACONNAY Pierrette, Louise, le 18 février
BRACONNAY Marguerite, Françoise, le 25 février
BONNEVIE Simone, Marie, Cécile, le 10 mars
CHAPUIS Juliette, le 24 mars
FAVRE Virginie, Jeanne, Andrée, le 3 avril
SEYDOUX Lucie, Alphonsine, le 12 avril
JACQUIER François, Félix, le 24 avril
LAZARETH Andrée, Julie, le 26 avril
GREPILLAT Charles, Marcel, le 17 mai
BOUJARD Joseph, François, le 20 mai
DUFFOURD Huguette, Jeanne, le 14 juin
BUTTAY Céline, Joséphine, le 1^{er} juillet
VESIN Marie, Joseph, François, le 28 juillet
COLLOMB Jean, Simon, Joseph, le 2 août
BLANC Marie, Louise, Françoise, le 5 août
BOCHATON Narcisse, Louise, Henriette, le 9 août
BOCHATON Marguerite, Marie, le 25 août
BOUCHEX Norbert, Edmond, Valentin, 24 septembre
VESIN Rose, Hélène, Andrée, le 1^{er} octobre
DURET Marie, Paule, le 16 octobre
BONNEVIE Andrée, Cécile, le 8 décembre

Mariages

BOCHATON Auguste, Léon, 29 ans et
JACQUIER Jeanne, Alice, 34 ans, le 23 février
REYNARD Damien, Joseph, 25 ans et
BOCHUT Henriette, Valérine, 30 ans, le 15 avril
BELFIS Claude, Marie, Victor, 30 ans et
BRUNET Christine, 30 ans, le 18 avril
PINGET Edouard, Iréné, 23 ans et
LAGARDE Marie, Louise, 19 ans, le 27 mai
REBET Joseph, Eugène, 23 ans et
SERVOZ Franceline, Aïma, 18 ans, le 22 juillet
MILLIET Luc, Valentin, François, 31 ans et
BRACONNAY Hortense, Célestine, 27 ans, le 12 août
DECONCHE Edouard, 26 ans et
SERVOZ Marie, Rose, 22 ans, le 30 septembre
TRIEBEL Edmond, Edouard, François, 22 ans, et
LABOURÉ Marguerite, Eugénie, 25 ans, le 11 octobre
DUCRET Pierre, Marie, François, 30 ans, et
BÉTOURNÉ Joséphine, Berthe, Joseph, 23 ans, le 25 octobre
GRANJUX Louis, Marie, 22 ans, et
CRESEND Marie, Louise, 22 ans, le 4 novembre
BESSON Ernest, Auguste, 39 ans et
BRACONNAY Maria, Elisa, 31 ans, le 14 novembre

Etat civil 2022

Du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022

Décès

STEININGER François-Xavier, Lucien,
 90 ans, le 6 novembre
MONNIN Fabienne, Geneviève épouse GAVET,
 62 ans, le 1^{er} décembre
CHRAMDHI Ali,
 74 ans, le 23 décembre
VESIN Francis, Henri,
 96 ans, le 26 décembre
FALCONE Assunta veuve SIRIANNI,
 92 ans, le 10 janvier
PY Paulette, Suzanne veuve CHAVANNE,
 92 ans, le 9 mars
GUILLEREZ Pierre, Fernand,
 84 ans, le 15 mars
VESIN Sarah, Clémentine,
 30 ans, le 20 avril
JACQUIER Augustin, Louis, Maurice,
 83 ans, le 31 juillet
LARDILLON Françoise, Gérarde veuve LACROIX,
 86 ans, le 3 août
DUPRAUX Roger, Antoine, Marie,
 80 ans, le 14 août
JACQUIER Antoinette, Marie, Thérèse veuve LUCAS,
 91 ans, le 29 août
JACQUIER Marie, Joséphe,
 87 ans, le 24 septembre
CAILLIEZ Michèle, Andrée épouse MORET,
 74 ans, le 16 octobre

Décès

BRACONNAY Francis, Benoît, 15 ans, le 31 mars
CETTOUR Maurice, François, 38 ans, le 14 avril
BURNET veuve DUCRET Marie, Françoise, 82 ans, le 24 avril
LUGRIN épouse MOILLE Albertine, 45 ans, le 2 juin
DEMARTIS Offtila, Romulus, Rémo, 49 ans, le 14 juillet
GREPILLAT François, Marie, Amédée, 60 ans, le 30 juillet
LEVRAY Bélony, Ernest, 39 ans, le 13 octobre
COLLIARD André, 32 ans, le 20 octobre
BONNEVIE Henri, 81 ans, le 6 décembre
BLANC François, 63 ans, le 30 décembre

Mariages



Ners-Eddine BERSALI,
32 ans, responsable
de secteur
& **Radhia LAHMAR,**
32 ans, chômeuse,
le 17 décembre



Mathieu BLÉMUS,
25 ans, dessinateur
mobilier de luxe
& **Deborah CIBELLO,**
30 ans, responsable achats,
le 18 juin



Thibaud GAMBLIN,
33 ans, RH en mobilité
internationale
& **Vincent KARA,**
35 ans, conseiller
des ventes automobiles,
le 6 août



Frédéric PUGLIANO,
37 ans, agent immobilier
& **Laure STEVENEL,**
35 ans, vendeuse,
le 22 février



Thomas NOE,
39 ans, responsable
d'agence
& **Mélissa THIDRIC,**
31 ans, assistante
commerciale,
le 2 juillet



Fabrice FLAMENT,
57 ans, médecin
& **Audrey GUIRAND,**
38 ans, infirmière,
le 19 août



Pierre-Yves MAROT,
32 ans, ingénieur
mécanique
& **Larissa NGO NSOA,**
36 ans,
le 16 avril



Fabien VUILLERMET,
37 ans, agent immobilier
& **On Ting CHOW,**
36 ans, directrice
des ressources humaines,
le 2 juillet



Valentin DUVAL,
34 ans, mécanicien
& **Marine DERANCOURT,**
33 ans, ouvrière de fabrication,
le 20 août



Benjamin GAMOT,
26 ans, opérateur en chimie
pharmaceutique
& **Anaïs TOILLIER,**
25 ans, aide-soignante,
le 28 mai



Vicente TORMO PERDROS,
35 ans, maçon
& **Camille RICHERT,**
35 ans, coiffeuse,
le 2 juillet



Yannick RUIZ,
43 ans, éducateur spécialisé
& **Carmen
HERNANDEZ RODRIGUEZ,**
52 ans, sans profession,
le 3 septembre



Jérémy CALLOIS,
53 ans, chauffeur
poids-lourds
& **Céline TEPPE,**
47 ans, gérante de société,
le 4 juin



Geoffrey DUCRET,
31 ans, ingénieur
& **Laura GILLIOZ,**
27 ans, vétérinaire,
le 9 juillet



Daniel GAGNEUX,
58 ans, responsable magasinier
& **Isabelle PINCHON,**
55 ans, vendeuse,
le 10 septembre



Vincent BUTTAY,
39 ans, intendant logistique
& **Sabrina DELACOURT,**
40 ans, mère au foyer,
le 11 juin



Christian VIGNERON,
43 ans, agent technique
territorial
& **Florine SPELEERS,**
29 ans, infirmière,
le 16 juillet



Ismet ILJAZKI,
30 ans, coiffeur
& **Elisa LEONARDUZZI,**
21 ans, mère au foyer,
le 17 septembre

Naissances

KESSEÏRI Ayna, Meryem, le 29 novembre
FONTENEAU Livy, Valérie, Christine, Chrystelle, le 9 décembre
ZOUAGHI Noor, Isrā, le 30 décembre
MONNIER Léna, Stéphanie, Reine, le 31 décembre
BREUIL Noé, Pierre-François, Philippe, le 24 janvier
LE DOUX RIOFFRAY Daren, le 31 janvier
LE GOFF Alba, le 18 février
JACQUIN Charlie, Alexandre, Joseph, le 8 mars
BOUATTIT Sohan, le 27 mars
LIARD Elihou, le 30 mars
KOLASSIBA Nouri, Assoki, Koami, le 6 mai
DOUIDA Alyah, Houria, le 5 mai
LEONARDUZZI Elena, Lydia, Valérie, le 14 mai
LABIKI Thiam, le 31 mai
LUCKE Ghjulia, Lily, le 9 juin

THEVENON Alix, Emmy, Nina, le 10 juin
GARIERI Chalisa, le 11 juin
MERGUI Célestine, Suzanne, Caroline, le 3 juillet
BERSALI Dina, le 30 juillet
GAVALAND FORNAY Charlie, Alain, Christian, le 3 août
VESIN Auguste, Gérard, François, le 9 août
SASSONE PICOT Olivia, le 12 août
BALDIT Heaven, Rose, le 22 septembre
MAIGNANT LAMOTTE Ezra, Franck, Régis, le 27 septembre
LEDUC Gabrielle, Pascale, Nathalie, le 3 octobre
VUILLERMET Emy, Hei, Ching, le 20 octobre



CONSEIL MUNICIPAL

Comptes-rendus du conseil municipal

27 janvier 2022

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, le Géoparc du Chablais a été présenté aux membres du Conseil Municipal par Mesdames Marie-Pierre BERTHIER, Vice-Présidente du SIAC et Sophie JUSTICE, géologue et coordinatrice du Géoparc du Chablais. La commune s'associera aux actions menées dans le cadre des 10 ans de cet espace naturel remarquable qui imprègne la culture et la vie de ses habitants et de ses nombreux visiteurs.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- a approuvé la convention cadre à intervenir entre le Département de la Haute-Savoie, l'APIEME, la SAEME, la CCPEVA et les communes du Plateau de Gavot plus les communes d'Evian-les-Bains, Lugrin, Marin, Maxilly-sur-Léman, Publier et Neuvécelle qui définit le programme de viabilité hivernale durable en vue de réduire l'apport de sel sur les voiries départementales et communales du territoire de l'APIEME et ses impacts sur le milieu,

- a approuvé le Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH) propre au territoire communal.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- s'est vu présenter les travaux des commissions eau potable et assainissement ainsi que de la commission finances de la CCPEVA et a pris acte de la programmation en 2022 des travaux de reprise des réseaux au Parc de l'Abbaye,

- a été informé des retraits des recours contre le permis de construire délivré à la SSCV l'Echo du lac pour l'édification de 60 logements, de 183 places de stationnement privées & publiques et de 2 locaux commerciaux à Grande-Rive,

- a été informé de la restitution de l'audit du diagnostic organisationnel des services municipaux réalisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie.

D'une manière générale le rendu a montré que l'organisation familiale et respectueuse des services permet une simplicité, une fluidité du travail et une autonomie des agents qui sont très bénéfiques avec toutefois des améliorations à apporter,

- a salué l'ouverture d'un bar – brasserie et d'une boucherie - traiteur dans le centre de Milly,

- a été informé de l'ouverture prochaine de l'espace de vie sociale dans les locaux de Neuvécelle Loisirs Culture.

14 mars 2022

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, a :

- sollicité le versement d'un fonds de concours auprès de la CCPEVA pour l'acquisition et l'aménagement d'un local modulaire de 26 m² à usage exclusif d'une activité de réparation et de recyclage de vélos, d'organisation de séances de formation aux particuliers et d'actions en lien avec la mobilité douce,

- approuvé la convention d'autorisation de voirie et d'entretien à intervenir avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation à l'Est du groupe scolaire avec la création d'un parking donnant accès sur la RD 21 (avenue de Milly),

- approuvé la signature d'un contrat de relance du logement à intervenir entre le représentant de l'Etat, la CCPEVA et les Communes membres signataires, contrat conclu dans le cadre du plan France relance par lequel l'Etat accompagne la relance de la construction durable à travers un dispositif de contractualisation sur les territoires caractérisés par une tension du marché immobilier,

- a approuvé l'acquisition des parcelles cadastrées en section AK sous les numéros

5 et 227 sises au lieu-dit « le moulin de chez Duret » au prix de 220 000 euros, tènement qui présente un intérêt patrimonial pour la Commune dans le sens où il est situé en bordure du ruisseau de Forchez et est pourvu d'un ancien moulin hydraulique. Cette acquisition foncière pourrait ainsi s'inscrire dans un objectif de proposer aux administrés de la Commune et plus largement du territoire de la CCPEVA ainsi qu'aux touristes un espace de micro-turbinage et un tiers-lieu. Au titre de cette acquisition, le Conseil Municipal a sollicité le versement d'une aide au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux,

- a approuvé l'acquisition pour un prix de 9 000 euros de la parcelle de terrain cadastrée en section AR sous le numéro 80 d'une surface de 7 178 m² sise au lieu-dit le Bois du Feu Sud, parcelle constituée de forêt de diverses essences,

- a autorisé Madame le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

- a donné un accord de principe pour une labélisation Espace Naturel Sensible du parc de Neuvécelle,

- a décidé de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet pour la gestion administrative du service périscolaire en renfort du poste de la coordinatrice actuelle,

- a tenu un débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision n° 5 du Plan Local d'Urbanisme.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- a remercié les élus et services de la CCPEVA pour leurs engagements et prise en charge dans leurs domaines de compétences et tout particulièrement les fonds de concours,

- a été informé des projets touristiques du territoire menés par l'Office de Tourisme Intercommunal.

31 mars 2022

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, a :

- acté la reprise consolidée des résultats de 2020 du budget de l'eau potable dans le budget primitif de la Commune de 2021,



- approuvé, le compte administratif ainsi que le compte de gestion du budget principal qui fait ressortir un résultat de clôture excédentaire de 30 867 euros 93 et de 298 955 euros 93 en tenant compte des restes à réaliser,

- affecté le résultat de fonctionnement dégagé du compte administratif précédemment approuvé.

- approuvé, le budget primitif M14 de 2022 dont les grandes masses budgétaires s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement :

recettes et dépenses : 3 659 116 euros dont 682 714 euros de virement à la section d'investissement.

- Section d'investissement :

recettes et dépenses : 6 391 202 euros.

- reconduit les taux d'impositions des taxes directes locales afin de ne pas pénaliser plus lourdement les ménages qui sont déjà confrontés à l'inflation galopante en cette période de crise.

- attribué les subventions suivantes aux **associations** au titre de l'année 2022 :

- autorisé le versement d'une subvention de 30 000 euros au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Neuvecelle,

- décidé de considérer les acquisitions de matériel, outillage et mobilier d'un montant inférieur à 500 euros TTC et telles que définies dans le cadre du vote du budget primitif de 2022, comme des dépenses d'investissements,

- procédé à la révision et à la création de tarifs municipaux,

- révisé le règlement des services périscolaires (cantine scolaire, transport scolaire et garderie périscolaire).

2 juin 2022

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- a approuvé les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur la rectification d'une erreur matérielle du règlement de la zone UT,

- a décidé d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 développée, pour le budget principal de la Commune à compter du 1^{er} janvier 2023,

- a sollicité l'aide du Département de la Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) pour l'acquisition foncière au lieu-dit « le moulin de Chez Duret » et pour la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales au lieu-dit « le Parc de l'Abbaye »,

- a sollicité l'aide financière de la Région Auvergne – Rhône-Alpes pour le financement du programme de sécurisation par vidéoprotection des espaces publics,

Associations	Montant
Club Aviron Evian	400,00 €
Trompes de Chasse de Neuvecelle	700,00 €
L'Abri Théâtre	1 000,00 €
Asct des Donneurs de sang de Neuvecelle	1 500,00 €
l'Agastache	800,00 €
Jalmalv Mont Blanc	100,00 €
Neuvecelle Loisirs Culture (NLC)	18 500,00 €
Lou Nove Chatni	5 000,00 €
Neuv'gym	800,00 €
Une Idée de Génie	500,00 €
Société Protectrice des Animaux	100,00 €
Asct Arc en ciel	100,00 €
ADMR Chablais Est	1 000,00 €
Neuvecelle Handball	3 500,00 €
Tennis Club	1 200,00 €
Lire et faire lire 74	200,00 €
Banque Alimentaire de Haute-Savoie	500,00 €
Asct Chablaisienne Ecole à l'hôpital	100,00 €
Association ART TERRE (CPIE Chablais-Léman)	1 000,00 €
Espace MJC Evian	2 000,00 €
Asct Théâtrale de Neuvecelle (Théâtralement vôtre)	1 500,00 €
Atelier d'art	800,00 €
Asct Foyer Rural Sportif de Champanges	1 000,00 €
Studio Polettes	500,00 €
Asct VTT Pays de Gavot	400,00 €
La Prévention Routière	100,00 €
APEI Thonon et Chablais	200,00 €
Groupements d'Enseignants coordonnant la redistribution interscolaire (GECRI)	500,00 €
ASL - Le Léman Source de vie	100,00 €
TOTAL	44 100,00 €

- a sollicité le Centre National du Livre pour l'octroi d'une subvention pour l'acquisition de collections,

- a approuvé la constitution d'un groupement de commande à marchés séparés entre la Commune et la CCPEVA pour la reprise des réseaux au lieu-dit « le Parc de l'Abbaye »,

- a autorisé la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et notamment les autorisations d'urbanisme par voie électronique à partir du 1^{er} juillet 2022.

Successivement en fin de séance,

- a été informé des manifestations programmées (accueil des nouveaux arrivants, fête scolaire, repas champêtre des mères de famille, marchés nocturnes, vendredis musicaux, kermesse paroissiale, cinéma en plein air...),

- s'est vu rappeler la réouverture récente de la superette de Milly,

- s'est vu présenter les actions menées en matière de mobilité douce et plus particulièrement celles en lien avec la semaine nationale de la marche et du vélo à l'école.

28 novembre 2022

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, les membres du Conseil Municipal se sont vu présenter le bilan de fonctionnement de la médiathèque municipale par les bibliothécaires.

- Modification des comités consultatifs, approuvée à l'unanimité

- Versement du complément de rémunération, approuvée à l'unanimité

- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, approuvée à l'unanimité

- Approbation de la convention territoriale globale du Pays d'Evian Vallée d'Abondance, approuvée à l'unanimité

- Motion sur les finances locales, approuvée à l'unanimité

- Motion sur le fonctionnement en mode dégradé des urgences de nuit des Hôpitaux du Léman, le week-end et sur les difficultés d'accès aux soins dans le Chablais approuvée à l'unanimité

- Répartition transitoire de la taxe d'aménagement entre les communes membres et la Communauté de Communes Pays d'Evian – Vallée d'Abondance approuvée à l'unanimité

Suite à la nouvelle réglementation concernant la publicité des actes administratifs depuis le 1^{er} juillet 2022, seule la liste des délibérations est publiée.

Les procès-verbaux de séances sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la Commune.

INTERVIEW

Conseil municipal des jeunes à la commission vie sociale



ENZO



Sa présentation

Bonjour je m'appelle **ENZO PASTRELLO**, j'ai 11 ans actuellement en 6ème au collège de St-Bruno, je fais partie du conseil municipal des jeunes à la commission vie sociale.

Bonjour je m'appelle **LISE QUIQUERER**, j'ai 11 ans actuellement en 6ème au collège de St-Bruno, je fais partie du conseil municipal des jeunes à la commission environnementale.

Pourquoi t'es tu présenté au cmj ?

Parce que c'est une bonne expérience de pouvoir aider sa commune. Je ne savais pas que ça existait un conseil municipal des jeunes avant de recevoir le courrier de la mairie qui m'a donné l'envie de me présenter.

J'aime le fait de pouvoir faire des choses pour améliorer la qualité de vie des habitants de Neuvecelle.

Pour toi, quel rôle a le cmj ?

- Améliorer la vie de la commune, des enfants mais aussi de toute la population
- Travailler sur des projets à venir sur divers domaines
- Mener des actions concrètes pour la vie culturelle et sociale

Qu'est-ce que tu aimerais faire pour la commune de Neuvecelle ?

J'aimerais voir la création d'un city stade avec un tracé de terrain de foot à 5.

J'aimerais sensibiliser les habitants à utiliser des moyens de transport moins polluants.

Les projets pour la commune :

- Créer un city stade d'ici un an, définir son emplacement et tout ce que ça implique (alerter la population, choix du modèle en fonction du montant,...)
- Fabriquer des décorations de Noël
- Installer une boîte à livres, une pour les enfants et une autre pour les adultes, en lien avec la ruche pédagogique
- La réalisation le 19 novembre dernier de l'évènement TOUS EN SELLE, une journée avec des parcours de vélo pour les enfants de 7 à 12 ans, un atelier « entretien ton vélo » et un quiz « je connais mon vélo », le but étant de sensibiliser les jeunes à la mobilité douce, et de créer un moment de partage.
- Création de décorations de Noël
- Installation d'une boîte à livres, une pour les enfants et une autre pour les adultes, en lien avec la ruche pédagogique

Qu'est-ce qui t'a marqué depuis que tu es conseiller municipal jeune ?

Être au courant de tout ce qui se passe dans la commune et partager avec d'autres jeunes sur des projets de la commune.

J'aime agir pour aider et faire des actions pour la commune, me sentir impliquée dans la vie de la commune.

Un message à faire passer aux neuvecellois :

Vivons bons, vivons Neuvecellois !

Privilégiez le vélo ou la marche pour les petits trajets...un bon geste pour la planète !

LISE



Permis de construire



Mappe Sarde

NOM DES CONSTRUCTEURS	GENRE DE CONSTRUCTION	LIEU DE CONSTRUCTION
BEN MANSOUR Driss	2 maisons individuelles + piscine	96 C, avenue de Maxilly
SACHE Olivier	Création d'un logement dans les combles	713 B, avenue de Maxilly
SCI LES CHENES	Rénovation villa existante et garages existants + création d'une piscine	32, chemin des Chênes
SASSONE André & PICOT Kimberley	Création d'un balcon + garage	1195, avenue d'Evian
SARL ABC INVESTISSEMENTS	Transformation d'une maison existante en 2 logements + 2 maisons	321, chemin des Houches
SARL PROTECH IMMOBILIER	Transformation d'une maison existante en 2 logements + 2 maisons	487, avenue de Lécherot
MAILLET Jérôme	Extension maison existante	171, rue de la Châtaigneraie
GHERIB Saïd	Maison individuelle	145 B, avenue du Champ de la Croix
BEUC Eric	Maison individuelle	260, rue du Lac
Commune de NEUVECELLE	Bâtiment modulaire réparation vélos	496, avenue de Maxilly
SACHE Rémi & NICOLAS Marine	Maison individuelle	277, chemin de Chez Duret
ROUSSIN Laurent & Roseline	Extension maison existante	598 G, impasse du Flon
MARCIN Jedrys	Abri voitures + pergola + modifications des façades	185 E, avenue de Maraïche
SARL MK INVESTMENTS	Maison individuelle + piscine	229 B, impasse du Club Hippique
SARL MK INVESTMENTS	Maison individuelle + piscine	1656, avenue de Milly
SAS EVIAN RESORT	Edicule bassin extérieur hôtel ROYAL + élévateur PMR	Hôtel ROYAL - Avenue d'Evian
CHAPPUIS Sydney & Morgane	Maison individuelle + piscine	589 C, avenue de Forchex
SAS AFD	Réhabilitation des loges de la Grange au Lac	37, avenue des Mélèzes
VULLIEZ Emmanuelle	Maison individuelle	793, avenue du Léman
ROPRAZ Nicolas & AUBOIS Clémence	Extension maison existante	64, chemin des Codes
GREEN Anthony	Lucarne + véranda + extension garage existant	88, avenue de la Creusaz
SOARES Rosa	Maison individuelle	466, route de Grande-Rive

RETROSPECTIVE

Souvenez-vous, cela s'est passé en 2022!

Un retour à la normale pour nos manifestations communales, en 2022. Neuvecelle renoue avec ses traditions et c'est un vrai régal de savourer ces moments de convivialité et de partage.

**Téléthon 2021 :
Samedi 4 décembre 2021**



Animation réussie sur la Place de Milly en faveur du Téléthon, les diots au vin blanc, soupe de potiron, vente de confiture, etc étaient au rendez-vous. Remise du chèque à l'Association AFM Téléthon.

**Opération boîtes solidaires :
décembre 2021**



Pour la deuxième année, l'opération boîtes solidaires s'est déroulée à Neuvecelle et a permis de distribuer des petits cadeaux offerts généreusement par des neuvecellois aux personnes bénéficiant d'un soutien via le CCAS.

Opération boîtes aux lettres Père Noël : Décembre 2021

Le père Noël a posé sa boîte aux lettres sur la Place de Milly. Chaque enfant a reçu sa lettre du Père Noël.



**Atelier foie gras :
Mercredi 22 décembre 2021**



Thierry Buttay nous a concocté un atelier foie gras aux petits oignons dans la Salle d'Animation. Chacun a pu repartir avec son foie gras confectionné « Maison ».

Distribution des colis pour les anciens : janvier 2022



Comme chaque année et avec beaucoup de plaisir, le CCAS de Neuvecelle a distribué ses colis aux personnes de plus de 70 ans. Il était composé d'un bon d'achat à utiliser dans des commerces neuvecellois et une bouteille de vin.

Anaïs Delalex, agent administratif : janvier 2022



Arrivée d'Anaïs Delalex comme agent administratif en remplacement d'Amal Gauthier. Elle sera toujours à votre disposition pour vous renseigner à l'accueil de la mairie et également vous accompagner dans vos démarches de location de nos salles communales.

Première réunion publique révision n°5 du PLU, présentation du PADD : Jeudi 10 mars



La première réunion publique avait pour but d'expliquer la procédure de révision du PLU, pour présenter une synthèse du diagnostic territorial ainsi que le projet communal pour les 10 années à venir.

Mobilité douce à l'école : Vendredi 20 mai



Dans le cadre de la "Semaine nationale du vélo et de la marche à l'école", tout le groupe scolaire Robert Magnin a participé avec un vif succès et une remise de prix a eu lieu afin d'encourager cette belle initiative.

Atelier cuisine : Vendredi 3 juin



Belle soirée citoyenne afin de préparer un succulent buffet pour la journée d'accueil des nouveaux arrivants et merci à toutes celles et tous ceux qui sont venus cuisiner au restaurant scolaire.

Accueil des nouveaux arrivants : Samedi 4 juin



Neuvecelle a pu renouer avec cette tradition d'accueillir les nouveaux arrivants sur notre commune. Les élus ont pu découvrir via une présentation les différentes possibilités qui s'offrent à eux et les associations sont venues expliquer leurs activités.

Élections législatives d'Anne-Cécile VIOLLAND : Dimanche 20 juin



Anne-Cécile Violland, maire de Neuvecelle a été élue pour la 5^e circonscription aux élections législatives. Nous sommes heureux de compter parmi les Neuvecellois une représentante à l'Assemblée Nationale et nous savons qu'elle sera encore bien présente sur notre commune.

Repas des mères de famille : Dimanche 26 juin



Très belle participation à ce déjeuner des mères de famille, organisé au Parc Clair Matin sous un soleil radieux et une animation de qualité sous forme de magie et d'hypnose.

Remise des dicos : Mardi 28 juin



Comme chaque année, la remise des dictionnaires pour les CM2 quittant le groupe scolaire Robert Magnin s'est déroulée en présence de Nadine Wendling, Isabel Lambrecht et les professeurs de CM2. Nous leur souhaitons une belle réussite dans la poursuite de leur parcours scolaire.

Election du nouveau maire : Samedi 1^{er} juillet



En raison de la démission d'Anne-Cécile Violland de son poste de maire, tout en restant au côté de l'équipe municipale dans son rôle de conseillère, une élection a eu lieu en mairie avec l'élection de Nadine Wendling. Les rôles changent mais l'équipe municipale élue en 2020 reste soudée et solidaire de l'engagement pris.

Visite de la mairie par une classe élémentaire : Samedi 1^{er} juillet



Quel plaisir de pouvoir recevoir les CE2, lors de la traditionnelle visite en mairie. Plein de questions sur le fonctionnement d'une mairie mais également le rôle des élus et des équipes municipales.

Marchés nocturnes : les mardis de juillet et août



Comme chaque année, les Marchés Nocturnes sont revenus sur les bords du Lac avec toujours autant de succès et le beau temps était au rendez-vous tout l'été, permettant aux différentes associations d'assurer la buvette.

Vendredis musicaux : 8 et 22 juillet / 5 et 19 août



Le Parc Clair Matin a servi de décor pour les vendredis musicaux. Les groupes musicaux se sont succédé pendant 4 soirées au mois de juillet et août et ont pu enchanter ce moment magique.

14 juillet au Parc Clair Matin



La vue sur le Léman depuis le Parc Clair Matin a permis aux inconditionnels de feux d'artifice de profiter du spectacle pyrotechnique en toute tranquillité. L'affluence était au rendez-vous.

Cinéma plein air : Samedi 6 août



Petits et grands se sont installés sur la pelouse du Parc Clair Matin afin de profiter du film Mia et le lion blanc sur écran géant.

Forum des associations : Vendredi 2 septembre



Cette année, le forum des associations avait lieu à la Salle des fêtes de Maxilly où chacun a pu se renseigner sur les différentes associations des 3 communes participantes.

Bienvenue dans Mon Jardin au Naturel : Dimanche 11 septembre



Bienvenue dans Mon Jardin au Naturel a été labellisé en 2022 dans le cadre du Géoparc du Chablais. Cet événement promeut les jardins sans pesticides, la protection de l'environnement et des artisans, des producteurs locaux, etc.

2° réunion publique PLU : Jeudi 15 septembre



Devant une cinquantaine de personnes, la seconde réunion publique sur la révision du PLU avait pour but de présenter la traduction réglementaire du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Les documents concernant cette présentation sont consultables en ligne sur le site de la mairie.

L'Océan commence ici : Dimanche 18 septembre



Pour la deuxième édition, le nettoyage des bords des rives du Léman s'est déroulé au cours de cette journée citoyenne. La récolte a permis de mettre en avant la négligence de certains à jeter leurs débris n'importe où, surtout à propos des mégots de cigarettes. Merci à tous de préserver notre planète !

Semaine européenne de la mobilité : du 19 au 23 septembre



Deuxième semaine de mobilité douce au groupe scolaire Robert Magnin, petits et grands ont assumé de venir à l'école à pied, à vélo ou en bus.

Réunion publique municipale : Mercredi 19 octobre à la Salle d'Animation



Nadine Wendling accompagnée des adjoints et conseillers municipaux ont pris le temps de présenter les projets de la commune mais également d'avoir un moment d'échanges particuliers avec les Neuvécellois.

La petite vadrouille neuvécelloise tout en dégustation : Dimanche 23 octobre



Octobre rose est le mois de la lutte contre le cancer du sein et pour inciter les femmes à se faire dépister. Dans ce cadre, une vadrouille a permis aux participants de se balader dans Neuvécelle et profiter d'une dégustation. Les bénéfices ont été reversés au profit d'Octobre rose.

Cérémonie du 11 novembre : Vendredi 11 novembre



La commémoration de l'armistice du 11 novembre est le moment privilégié de ne pas oublier ceux qui ont combattu pour la France. Ce fut un beau moment de recueillement permettant un instant privilégié de rencontre inter-générationnelle.

DÉVELOPPEMENT DURABLE


Les projets neuvecellois

Récapitulatif des projets neuvecellois présentés dans le dossier central du Bulletin Municipal n°45 - Janvier 2022

LÉGENDE :

À l'étude				
Conception				
Lancement				
Réalisé, en cours de déploiement				
Mise en oeuvre complète				






1 > Lutte contre le changement climatique

- > L'adaptation du service public de l'éclairage : 
- > Le développement des espaces verts (Jardins partagés) : 
- > Labellisation zéro pesticide : 
- > Révision du PLU : 
- > L'adaptation des plantations au changement climatique : 
- > Les bâtiments municipaux durables et économes en énergie : 
- > Déploiement de la performance énergétique de l'habitat auprès des habitants : 
- > Renouvellement de la flotte de véhicules en électrique : 



Voir le bulletin n°45




2 > Préservation de la biodiversité des milieux et des ressources

- > Les actions de mobilisation et de participation citoyenne : 
- > Ramassage des mégots et leur recyclage : 
- > Plan de gestion de l'espace naturel sensible (Parc de Neuvecelle) : 
- > Réhabilitation des sentiers communaux : 
- > Mobilité douce : 

3 > Cohésion sociale et solidaire entre les générations et les territoires

- > Ouverture d'un espace de vie sociale : 
- > Mise en place de bons alimentaires : 
- > Lutter contre la fracture numérique : 
- > Conseil Municipal des Jeunes : 
- > Projet d'implantation d'un City stade « le sport vecteur de santé » : 
- > Ouverture du restaurant scolaire aux personnes isolées : 
- > Gratuité de la Médiathèque : 
- > Permanences France Services : 

4 > Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

- > Compostage des déchets chez les particuliers : 
- > Compostage des biodéchets issus du restaurant scolaire (Enclos avec des poules pour l'élimination des déchets organiques) : 
- > Vers des manifestations zéro déchet : 

PORTRAIT

Geneviève Blanc, coordinatrice sociale au sein de Neuvecelle Loisirs Culture

Geneviève Blanc, qui êtes-vous et que faites-vous au sein de NLC ?

J'ai 39 ans, je suis née à Evian et j'ai grandi à Saint-Paul-en-Chablais. Je suis médiatrice sociale diplômée. J'ai choisi ce métier où prime le contact avec les gens, car j'ai à cœur de faire ressortir le meilleur des gens. J'ai d'abord travaillé en tant qu'animatrice dans les centres de loisirs, notamment à la MJC d'Evian, à Sciez et à Douvaine. Puis une association du Plateau de Gavot m'a embauchée comme directrice du centre de loisirs. Au fil des années, après avoir acquis une vaste expérience dans l'animation culturelle auprès des enfants et adolescents, j'ai voulu élargir mon champ d'action et ma fibre sociale m'a permis de co-créer avec des habitants le premier Espace de vie sociale de la région.

J'ai été embauchée à Neuvecelle au mois de mars 2022 comme coordinatrice sociale au sein de Neuvecelle Loisirs Culture (NLC). Mon rôle est de coordonner les idées et les propositions des gens. Je suis à l'écoute et j'apporte ma technicité, j'agis comme une passerelle pour que les idées et les besoins se rencontrent, mais je ne suis pas force de proposition, ce n'est pas mon rôle. Je m'occupe de la partie culturelle et événementielle de NLC, mais je travaille surtout à emmener la structure vers l'obtention du label Espace de Vie Sociale.

Pourriez-vous nous décrire ce projet d'Espace de vie Sociale que vous co-pilotez ?

Espace de Vie Sociale (EVS) est un label accordé par la Caisse d'allocations familiales (CAF) à une structure qui offre des services et des actions en termes d'animation de la vie sociale locale. Avant d'obtenir ce label qui ouvre le droit à une subvention, la structure doit définir des objectifs, en détaillant les actions qui vont être mises en place pour les atteindre, et aussi prouver son utilité par rapport aux besoins de la commune et de ses habitants.

La création d'un espace labellisé EVS doit donc émaner de la volonté des habitants de la commune, qui peuvent être soutenus, et c'est le cas, par la Mairie.

Lorsque j'ai été embauchée à Neuvecelle pour créer ce type de structure, j'ai décidé de faire un état des lieux de ce qui existait déjà et j'ai constaté que NLC offrait une multitude d'activités en termes d'animation de la vie sociale locale, et cela depuis plus de 20 ans.

En partant de cette base solide animée par les habitants de Neuvecelle, et après avoir récolté les besoins et les objectifs au cours de multiples échanges, que ce soit avec le Conseil Municipal des Jeunes, le Goûter des Neuvecellois ou les associations incroyablement nombreuses et actives à Neuvecelle, nous avons défini trois objectifs à ce nouvel espace de vie sociale (voir encadré). L'EVS qui devient ainsi la branche « sociale » de NLC, tout en gardant à l'esprit que l'association NLC continue d'animer la branche originelle « culture et événements ».

Nous sommes actuellement dans la phase où nous rédigeons en détail notre projet final pour bientôt déposer notre demande de label EVS auprès de la CAF. Si la CAF reconnaît la crédibilité du projet et de ses objectifs, nous obtiendrons ce label pour une durée de trois ans, ainsi qu'une subvention annuelle correspondant à 60% du budget de la structure (plafond à 23 000 euros).

Quel est votre objectif au sein de NLC ?

L'objectif est d'obtenir ce label et de continuer à développer des actions dans lesquelles les habitants s'impliquent et s'investissent pour devenir acteurs sur la commune. L'obtention de ce label viendra récompenser tous les efforts des habitants qui se sont investis dans la création de ces activités, il permettra aussi d'obtenir une subvention, d'intégrer un réseau où nos activités seront davantage mises en valeur et permettra aux bénévoles de rencontrer d'autres bénévoles pour échanger et évoluer. Pour le reste, rien ne changera par rapport à ce que l'on fait déjà au sein de NLC.

Quels sont les points d'amélioration à envisager ?

Il y a beaucoup de demandes et il n'est pas toujours possible de satisfaire tout le monde. Comme je travaille à temps partiel, cela complique aussi la situation. Sachant que NLC a déjà un flux d'activités culturelles très important, il n'est pas facile de gérer en plus des activités à caractère social, et pour lesquelles nous sommes extrêmement sollicités. Il est important de garder en tête l'échelle de nos moyens et de nos capacités afin de ne décevoir personne. Un état des lieux nous permettra de détecter les activités qui existent « par habitude » et de réfléchir à celles qui répondent à un réel besoin.



« Les post-it sont des besoins exprimés et des actions possibles que des habitants de la commune ont proposés. Mon travail consiste à mettre en lien les actions et les besoins quand cela est possible et il en est né 17 nouvelles activités. Mon travail consiste à faciliter la réalisation de ces activités mais il incombe aux participants de les animer. »

Quel serait l'appel que vous souhaiteriez faire ?

J'invite les habitants à venir me rencontrer, même 5 minutes, ici, au local, entre le bar et la boucherie, car je constate que beaucoup ignorent encore ce que fait NLC et n'ont pas conscience qu'une structure est en train de se mettre en place dans laquelle ils ont leur place et qui sera à l'image de ce qu'ils auront envie d'y mettre. C'est une chance que toutes les communes n'ont pas. Qu'ils viennent et s'informent, s'expriment et s'impliquent s'ils en ont envie. Nous accompagnons aussi les gens qui sont en difficulté et nous pouvons les orienter vers les bonnes structures si besoin. Nous n'avons pas encore de label mais nous agissons déjà comme un espace de vie sociale à l'écoute de chacun.

Les trois objectifs de l'Espace de Vie Sociale de Neuvecelle

1. **Renforcer le lien social par des actions collectives**
2. **Soutenir les initiatives des habitants**
3. **Favoriser la participation des associations et des habitants dans l'animation et l'implication de la vie sociale locale**



ÉCOLOGIE

La sobriété énergétique au coeur de l'action municipale

Depuis plusieurs années déjà, nous vivons dans un monde qui fait face à plusieurs défis majeurs.

L'État de la planète sur laquelle nous vivons ne cesse de se dégrader, les émissions de gaz à effet de serre, les dérèglements climatiques, la disparition d'espèces animales ou végétales (75 % des écosystèmes terrestres sont dégradés du fait des activités humaines.), sont connus de tous.

Les événements dramatiques récents ont les conséquences que nous connaissons sur la difficulté d'approvisionnement en énergies, et la flambée des prix de celles-ci.

Au croisement des ces enjeux écologiques, de développement durable, et de maîtrise budgétaire, la commission sobriété énergétique s'attachera à mettre en œuvre, dans un cadre légal et le moins contraignant possible, toutes les mesures possibles qui permettront d'agir positivement sur tous les axes évoqués.

Dans un premier temps, réduire le plus possible la consommation énergétique de nos bâtiments et équipements municipaux.

En effet, si l'optimisation de nos prix d'achat semble assurée, du fait de notre adhésion au groupement d'achat du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute Savoie), la maîtrise de notre consommation est de fait le levier sur lequel nous nous devons d'agir.

Et pour cela, nous avons déjà mis en place plusieurs mesures :

- L'extinction de l'éclairage public (voirie et bâtiments) de 23h00 à 05h00, car le coût de cet éclairage représente plus de 45% de nos dépenses budgétaires en matière d'énergie (gaz et électricité).
- Des illuminations en période de Noël pensées différemment, moins diffuses sur la commune mais concentrées sur les espaces de vie, généreront à la fois une baisse de consommation d'électricité et du coût de pose-dépose de décors facturés par notre prestataire en fournitures électriques.



Le SYANE nous permet aussi, de par ses outils de gestion, de suivre et maîtriser la consommation énergétique de l'ensemble de nos bâtiments. La loi ÉLAN pose un objectif de réduction des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050 par rapport à 2010 ou l'atteinte d'un seuil de performance énergétique défini pour chaque typologie de bâtiments. Ces objectifs ne seront atteignables que par la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments les plus anciens.

L'objectif est donc de s'assurer de la qualité de nos équipements, puis, entre autres, d'optimiser les plages d'ouverture et les niveaux de températures visés afin de réaliser les économies recherchées.

Ce sont là quelques pistes. Le travail de groupe, avec les membres de comités consultatifs pertinents sur ces sujets, devra nous permettre d'avancer dans le bon sens et donner envie à tous les citoyens neuvécellois d'embrayer le pas!

Révision du Plan local d'Urbanisme



En février 2021, le conseil municipal a prescrit la révision du PLU. Nous avons clairement exprimé notre volonté de renforcer la cohésion urbaine de Neuvecelle et d'engager une démarche environnementale afin de conserver, pour les générations à venir, un patrimoine paysager et une identité villageoise dont nous sommes toutes et tous fiers, mais également de mettre nos documents d'urbanisme en conformité avec les nouvelles lois « Climat et résilience » et « Zéro artificialisation nette ».

Nous vous avons présenté, dans leurs versions provisoires le plan de zone, l'esquisse du règlement du futur Plan Local d'Urbanisme et les OAP sectorielles et thématiques (Orientation d'Aménagement Programmé) lors de la réunion publique du 15 septembre 2022.

Le 14 octobre 2022, ces éléments ont également été présentés aux Personnes Publiques Associés (services de l'Etat et du Département, communes voisines, présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales voisins, etc..) pour avis.

Nous allons en ce début d'année 2023 finir l'élaboration des pièces réglementaires et transmettre, dans le premier trimestre 2023, ces documents légaux aux « PPA », Personnes Publiques Associées, notamment les services de l'Etat. Elles auront 3 mois pour donner leur avis ou à défaut celui-ci sera réputé valable. Nous demanderons ensuite au Tribunal Administratif la nomination d'un commissaire enquêteur.

Nous vous rappelons que cette enquête publique est importante, car elle permet aux Neuvecelloises et aux Neuvecellois de donner leur avis ou de faire part de leurs remarques sur ce nouveau plan local d'urbanisme.

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre dernier Neuv'Echo, dès l'envoi aux PPA des documents légaux, vous aurez librement accès à tous les documents du projet soit par téléchargement depuis le site de la mairie, soit en venant les consulter en mairie. Vos remarques et demandes peuvent être consignées d'ores et déjà dans le cahier de concertation et vous aurez l'occasion de venir renouveler ces dernières au commissaire enquêteur lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu courant mai 2023.

Mme le Maire et son adjoint en charge de ce dossier restent à votre entière disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez avoir concernant cette révision.



Carte de la composition territoriale par Urbanisme (en rose) entre 2014 et 2020 - source : OAP 2014

Plus d'info :

www.mairie-neuvecelle.fr/revision-plu-2021



ÉCOLE MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

2021-2022 à l'école Une année haute en couleurs !

L'année scolaire 2021-2022 aura été la première année de la fusion des écoles maternelle et élémentaire de la commune avec une directrice déchargée à 100% pour la direction, Véronique Vuargnoz accompagnée par une solide équipe d'enseignants, d'ATSEM et d'AESH. L'année a été riche de projets !

Du côté de la maternelle :

Un gros projet danse a été réalisé en collaboration avec Pascale Tersoglio, professeur de danse, les enfants ont proposé un superbe spectacle le jour de la fête de l'école fin juin. Ce spectacle a clôturé une année d'activités en lien avec les 5 éléments et la nature : promenade en forêt et fabrication d'objets entièrement naturels exposés au village des flottins, la participation à des ateliers de poterie avec Agnès Galichet, des spectacles à l'école, du jardinage, des expériences...

Le jour de la fête de l'école, les grands et les petits ont également rendu un bel hommage à maitresse Michèle qui partait quelques jours plus tard pour de grandes vacances !



Les grands de l'élémentaire n'ont pas manqué de projets non plus :

- > La découverte du goût au Royal pour les CM2 qui ont côtoyé des chefs et visité ce superbe lieu,
 - > À l'Ermitage pour les CP qui ont fabriqué des verrines pour leurs parents : de superbes projets à l'initiative de Thierry Buttay
 - > Sur le lac en kayak ou à pied en montagne pour apprendre à s'orienter
 - > À la découverte des rapaces avec la CCPEVA suivie d'une journée aux aigles du Léman
 - > Un projet théâtre qui s'est clôturé par des représentations faites aux familles
- Le jour de la fête de l'école, tous les élèves de l'élémentaire et des plus grands parés de mille couleurs ont proposé une flash mob joyeuse et entraînante, de quoi terminer une année qui laissera de beaux souvenirs.



LECTURE

Médiathèque «La Parenthèse»

Qu'il s'en est passé des choses à la Parenthèse depuis le dernier bulletin municipal !!!



23 octobre 2021 : atelier herbarier imaginaire avec l'illustratrice Emilie Vast, dans le cadre du Festival des P'tits Malins organisé par la MAL



Nuits de la lecture
21 janvier 2022



Atelier scrabble, un vendredi par mois, ouvert à tous !



Exposition de photographies de Florian Legrand et Olivier Cohen, Les habitants de la réserve naturelle du delta de la Dranse, février à mars 2022



13 novembre 2021
Raconte-tapis La Grenouille à grande bouche



Atelier yoga parent / enfant le 21 janvier 2022 avec Delphine Cormier



Exposition Cicatrices de guerre novembre à décembre 2021



Histoires pour les petits
9 février 2022



Raconte-tapis La chèvre biscornue 8 et 11 décembre 2021



16 février 2022 : atelier de création de cartes Pop-up pour les enfants



Expo mes idées folles décembre 2021



15 mars au 14 mai 2022 : Exposition « Le dessous des roches » prêtée par le SIAC dans le cadre des 10 Ans du Géopark du Chablais



Spectacle de Noël L'étoile de Uatu par la Compagnie des Hironnelles 18 décembre 2021



30 mars 2022 : Histoires pour les petites oreilles par les bénévoles de la Parenthèse Dominique et Pascale

GRAINO THÈQUE

16 avril 2022 :
atelier Papote et jardinage
proposée par l'Agastache



Exposition de photographies de
Christophe Charobert
« De rives en cimes » du 13
septembre au 18 octobre 2022



20 avril 2022 :
Heure du conte
spéciale Kamishibai
conçu et conté par
Céline



18 mai et 4 juin 2022 :
Raconte-tapis
Hou hou !

23 septembre 2022 :
atelier égrainage
proposé par
l'Agastache



Rendez-vous mensuel à la
rencontre des Lutins du Léman,
association d'accueil pour les 0-3
ans et leurs accompagnants



Sélection documentaire de films
d'animation du 20 septembre
au 3 décembre 2022 prêtée par
Savoie-Biblio



11 juin 2022 : atelier « La vie
insoupçonnée des cailloux »
pour la Semaine du Géopark du
Chablais proposé par Sandra
Gallay



24 septembre 2022 :
Théâtre jeune public
« Ni prince Ni princesse »,
par la Cie de l'Une à l'autre



24 mai au 2 juillet 2022 :
Exposition « Portraits de bestioles »
prêtée par Savoie-Biblio, bibliothèque
départementale de prêt et ateliers
créatifs avec toutes les classes
d'élémentaires de la commune

1^{er} octobre 2022 :
Raconte-tapis Ours qui lit



13 juillet au 20 août 2022 :
« De la mer à la glace », exposition de
photographies d'Aurore Bagarry



8 octobre :
Spectacle de magie
« Vous, des livres et
l'enchanteur »
par Gabrouze



Bienvenue dans mon jardin au
naturel, 11 septembre 2022,
6^e édition. Cache-cache
forêt avec Laure Hurstel de
l'association Et Patati et patata !

INFOS & CONTACT

Médiathèque La Parenthèse

04 50 75 01 77

mediatheque@mairie-neuvecelle.fr

www.bibliotheque-neuvecelle.fr

PORTRAIT

Elise Poncey Naturopathe

En juin dernier, Elise a ouvert son cabinet de naturopathe à Neuvecelle. Elise s'est formée à l'école supérieure de naturopathie de Lausanne (EPSN) en 2019 et elle exerce également à Genève. C'est l'occasion de revenir sur son parcours et son nouveau métier.

Quel est ton parcours ?

J'ai un master en management associatif et cela m'a menée jusqu'au Moyen-Orient pendant 2 ans pour une ONG française, au Yémen, Liban, Jordanie, Irak, Lybie... De retour en France, j'étais Directrice financière au sein du mouvement Emmaüs. J'ai toujours été sensible à l'action des organisations pour lesquelles j'ai travaillé, tournées vers l'humain et la solidarité mais je n'étais plus en accord avec mon métier, derrière mes tableaux Excel !

L'arrivée de mes enfants m'a ouvert les yeux sur l'importance pour la santé de ce que l'on mange, boit, respire, ce que l'on met sur sa peau mais aussi de ce que l'on pense... je m'y suis de plus en plus intéressée jusqu'au jour où je me suis dit que c'était le moment de changer de voie.

Qu'est-ce que la naturopathie ?

La naturopathie c'est l'art de prendre soin de sa santé. Elle est complémentaire à la médecine allopathique ; au-delà de s'intéresser aux symptômes, elle va chercher à comprendre la personne, trouver la cause et valoriser la prévention.

La première consultation dure 1h30, pour apprendre à vous connaître et établir des conseils adaptés autour de la nutrition, d'exercices pratiques et de remèdes naturels.

Cela peut être pour de la prévention (vitalité, performances sportives, perdre du poids) ou des troubles chroniques (stress, sommeil, allergies, déséquilibre hormonal, rhumatismes, hypertension, diabète...). L'objectif étant de mieux comprendre comment fonctionne votre organisme et de l'accompagner naturellement vers un meilleur équilibre.



Aujourd'hui, je vois qu'en Suisse le système de santé a intégré la naturopathie. La consultation est prise en charge car les naturopathes obtiennent un diplôme fédéral reconnu et valorisé, ils travaillent sur la prévention et l'hygiène de vie. J'aimerais vraiment changer la vision que l'on a de ce métier en France pour faire comprendre que nous avons 800h de formation en anatomie, physiologie et pathologie et que nous savons lorsqu'il est nécessaire d'orienter la personne vers un médecin ou un spécialiste.

Quels sont tes projets ?

J'aimerais partager mes passions avec les habitants de Neuvecelle, la cueillette et la cuisine de plantes sauvages et aussi transmettre à travers des ateliers que c'est possible de manger sainement en se faisant plaisir !

CONTACT

Elise Poncey Naturopathe

618 avenue de Forchex
à Neuvecelle

06 85 81 62 75

eponcey@gmail.com

www.elisenaturopathie.com

www.facebook.com/Nature.Elise

DOSSIER SPÉCIAL

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Social et solidarité



OBJECTIFS  DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après des années précédentes marquées par un changement de repères, nous vous proposons de vous faire connaître, (re)découvrir les actions et activités proposées par la commune de Neuvecelle et de nombreux acteurs locaux qui pourraient vous servir à différents moments de la vie. Ces pages s'adressent à vous, aux jeunes comme à nos aînés, aux familles et aux proches que vous êtes également.



Prévention canicule et grand froid : procédure d'assistance aux personnes fragilisées et isolées !



La commune de Neuvecelle prête une attention toute particulière aux Seniors afin d'éviter les pièges des périodes de grand froid.

Le plus grand danger est de ne pas avoir repéré une personne isolée en difficulté.

Nous comptons sur la vigilance de chaque neuvecellois pour nous signaler immédiatement toute personne de son entourage isolée ou fragilisée ayant besoin d'aide en cas de période de canicule ou de grand froid. En effet, dans le cadre du plan canicule ou grand froid déclenché par la préfecture, l'équipe du CCAS renseigne, conseille, et en cas de déclenchement de celui-ci, assure un suivi personnalisé des personnes vulnérables inscrites sur le registre nominatif.

L'inscription dans le registre peut être faite par la personne elle-même, par sa famille ou son représentant légal ou par un tiers (médecin, service ou personne intervenant au domicile, voisin,...).

AFIN QUE CETTE MOBILISATION SOIT PLUS EFFICACE, NOUS INVITONS LES PERSONNES CONCERNÉES À EFFECTUER L'INSCRIPTION :

- soit par téléphone au **04 50 75 03 45** (mairie)
- soit par mail mairie-neuvecelle@wanadoo.fr
- soit en venant remplir une fiche de recensement à l'accueil de la mairie.

Quelques recommandations en période de grand froid

CHAUFFAGE

Vérifiez le bon fonctionnement des appareils de chauffage et des bouches d'aération dans votre habitat. Si vous avez une cheminée, ramenez-la. La température ambiante intérieure doit être de 19°C. Appliquez-vous à ne pas surchauffer votre intérieur afin d'éviter les risques d'incendie et d'intoxication, et quel que soit le temps, pensez à aérer votre maison une fois par jour.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ET RUPTURES DE CANALISATIONS

En cas de froid extrême, des coupures d'électricité ou des ruptures de canalisation peuvent se produire. Il faudra donc prévoir de l'eau et des plats instantanés ne nécessitant pas de cuisson.

HABILLEMENT

Quand l'alerte grand froid est lancée, évitez au maximum de sortir de chez vous. Si vous devez malgré tout sortir, habillez-vous chaudement en protégeant particulièrement votre tête, votre cou, vos pieds et vos mains. Votre nez et votre bouche devront également bien être couverts pour respirer moins d'air froid.

DÉPLACEMENTS

Éviter tout déplacement. En cas de déplacement en voiture, il est prudent d'écouter la météo et de s'informer de l'état des routes. Avant le départ, assurez-vous du bon fonctionnement du véhicule et munissez-vous d'une couverture, d'un téléphone portable chargé et d'une boisson chaude, pour parer aux éventuels retards sur la route. Limitez les efforts physiques.

En période de froid, signalez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue en appelant le 115.

En période de grands froids, les risques d'intoxications au monoxyde de carbone sont accrus. Tout le monde est concerné. En cas de coupure d'électricité, si vous avez recours à des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments. Et n'utilisez jamais de chauffage d'appoint à combustion en continu. Message du Ministère de la Santé et de l'INPES

CCAS

Les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) sont conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Toutes les communes de plus de 1500 habitants possèdent un CCAS.

Le CCAS est organisé de la façon suivante :

- › **Un président :** Le maire de la commune
- › **Un conseil d'administration :** Celui-ci est formé à parité de conseillers municipaux et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale



Comment fonctionne-t'il ?

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale communale. Le CCAS de Neuvecelle organise notamment le repas des seniors, le thé dansant, la distribution du colis de Noël à

nos aînés, le secours en argent (250 euros) à 32 personnes, les boîtes à chaussures solidaires de Noël... Il a aussi mis en place la cellule d'accompagnement pour la première campagne de vaccination COVID. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune.

Si vous êtes dans une situation particulièrement précaire ou complexe, le CCAS vous accueillera et vous orientera au besoin vers l'assistante sociale en charge de la commune de Neuvecelle, Gaëlle Sémelin.

Le repas des aînés

Le CCAS a le plaisir d'organiser chaque année deux temps forts à l'intention de nos aînés, le traditionnel repas des anciens et le thé dansant. Nous avons à cœur de perpétuer ces deux événements et de retrouver nos aînés pour vivre tous ensemble un moment de convivialité.

Le repas des anciens aura lieu le 29 janvier midi au Chalet du Golf.

Tous les habitants de la commune âgés de 70 ans et plus sont cordialement invités à ce repas.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter la mairie au 04 50 75 03 45 jusqu'au 20 janvier 2022 dernier délai.

Les accompagnants seront admis, dans la limite des places disponibles, moyennant une participation financière de 45 euros.

Les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion sont priées de se faire connaître lors de leur inscription.

Les membres du CCAS rendront visite aux personnes qui n'ont pas pu assister au repas.

Thé dansant

La date du Thé Dansant n'est pas encore définie et vous sera communiquée en temps utile.



Boîtes solidaires pour Noël

Pour la troisième année consécutive, la commune de Neuvecelle a organisé les Boîtes Solidaires de Noël. Chacun peut faire un petit geste, en confectionnant une boîte cadeau qui sera ensuite distribuée aux personnes identifiées par le CCAS qui en ont le plus besoin.

Comment confectionner une boîte de Noël solidaire ?

- > **I vêtement chaud** (bonnet, gants, écharpe, pull,...)
 - > **I produit d'hygiène ou de soin** (savon, shampoing,...)
 - > **I produit alimentaire** (non périssable, non entamé, sans alcool)
 - > **I loisir** (livre, jeu de cartes, magazine,...)
 - > **I petit mot, dessin, poème, carte**
- Une fois votre colis confectionné et éventuellement décoré, emballez-le avec du papier cadeau.

Comment offrir sa boîte solidaire ?

Vous préparez votre boîte et venez la déposer à l'Espace de Vie Sociale, situé au local NLC situé **Place de Milly début décembre.**

Comment les boîtes sont-elles distribuées ?

Les boîtes ont été distribuées le samedi 17 décembre aux personnes invitées par courrier du CCAS.





Lutter contre la fracture numérique

De nombreuses personnes se trouvent confrontées à des difficultés pour effectuer leurs démarches administratives qui sont pour la plupart dématérialisées avec la fermeture de nombreux guichets.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par l'état en 2020 pour le recrutement et l'accueil de conseillers numériques pour accompagner les habitants dans la transition numérique.

La décision a été prise que ce projet soit porté par la CCPEVA pour notre territoire. Aujourd'hui ce sont des permanences assurées par France Services 3 fois par mois à la Mairie de Neuvécelle. Une conseillère numérique assiste gratuitement les personnes qui ont besoin d'aide pour effectuer leurs démarches auprès de 10 partenaires : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle Emploi, l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et la Poste.

Comment accéder à ce service ?

Consulter le planning des permanences publié chaque mois sur le site de la mairie, le panneau d'affichage lumineux et sur Facebook, puis appeler le **04 58 57 03 83 pour prendre un rendez-vous.**

L'Espace de Vie Sociale (EVS) propose également des ateliers numériques aux habitants qui souhaitent se familiariser avec internet et maîtriser l'utilisation de leur ordinateur ou leur tablette. Ces ateliers gratuits sont assurés par Didier Hervé, bénévole de l'EVS, qui sera ravi de vous accompagner individuellement. Pour vous inscrire, il vous suffit de contacter Geneviève Blanc, coordinatrice de l'EVS.

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Portage des repas

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou atteintes d'un handicap ou des problèmes de mobilité.

C'est la communauté de communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance qui propose ce service.

Comment en bénéficier ?

Il suffit de s'inscrire auprès de la mairie qui fera suivre le dossier à la ccpeva.

Il faut compter environ 6 jours entre l'inscription et la première livraison.

Comment ça fonctionne ?

Les repas sont préparés par la société Elior et récupérés chaque matin avant d'être livrés au domicile des bénéficiaires.

Le menu est composé d'une entrée, un plat, un laitage et un dessert avec du pain et une soupe.

Le prix du repas facturé aux communes est de 8,10 euros mais le prix pour les Neuvecellois fluctue selon les revenus.

3 tournées sont assurées par des agents selon les zones géographiques. Les repas sont livrés pour 2 jours ou 3 le vendredi et le samedi.

A Neuvecelle, les repas sont livrés les lundis, mercredis et vendredis.

Le saviez-vous ?

Chaque année, 30 000 repas sont servis à plus de 120 bénéficiaires.

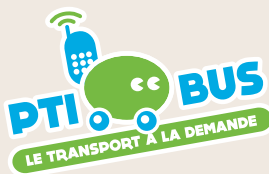
CONTACT

Pour en savoir plus :

04 58 57 03 00

ou portage@cc-peva.fr

Les transports à la demande



Le PTI'Bus, le service de transport à la demande pour tous

Il vous permet de vous déplacer entre n'importe quel arrêt situé sur l'une des 22 communes du territoire de la Communauté de Communes

Tous les trajets sont autorisés, à partir du moment où ils ne peuvent être réalisés avec une ligne régulière ou avec un circuit scolaire.

Le PTI'Bus fonctionne du lundi au samedi de 9h à 17h30. Il est ouvert à tous !



Le MOBI'Bus, le service de transport à la demande pour les Personnes à Mobilité Réduite

Il vous permet de vous déplacer d'adresse à adresse sur tout le territoire de la Communauté de Communes. Il vous emmène également à l'hôpital, à la maison médicale ainsi qu'à la place des Arts de Thonon. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Le service MOBI'Bus est réservé aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion, ou d'une carte d'invalidité 80%. Il fonctionne du lundi au samedi de 9h à 17h30.

Comment réserver les TAD ?

En ligne : <https://evian.manett-ondemand.cityway.fr/Evian/fr-FR/Account/DoLogin>

ou par téléphone : 04 50 81 74 74

Pour en savoir plus www.evad.fr

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

France services, qu'est ce que c'est ?

Mis en place par la Communauté de communes du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance (CCPEVA), il s'agit de proposer un nouveau moyen d'accéder aux services publics.

Le but ? Permettre à toute personne, qu'elle soit en ville, à la campagne ou en montagne de pouvoir accéder aux services publics.

Comment cela fonctionne ?

Chaque mois, des agents effectuent des permanences dans chaque commune de la communauté de communes et vous accompagnent pour effectuer vos démarches administratives du quotidien auprès des principaux organismes (ministères, pôle emploi, assurance maladie, CAF, mutuelles, assurance retraite, la Poste, les impôts,.....).

Un conseiller numérique est également présent lors de certaines permanences pour aider et accompagner à l'usage du numérique et de la prise en main de vos équipements informatiques.

Pourquoi un tel service ?

- › Réduire les inégalités d'accès aux services publics,
- › Réduire la fracture numérique et aider les personnes isolées ou loin de l'outil informatique
- › Maintenir des services publics de proximité
- › Réduire les inégalités sociales et territoriales

France Services est totalement gratuit pour les usagers, il vous suffit de prendre rendez-vous en mairie pour en bénéficier.

Retrouvez toutes les permanences chaque mois sur le site internet de la mairie de Neuvecelle.



Le saviez-vous ?

**France
Services est
totalement
gratuit pour
les usagers.**

Plus d'informations :

Plus d'informations : 04 58 57 03 83 / spi@cc-peva.fr

PORTRAIT

L'assistante sociale, une aide de proximité à votre écoute

Rencontre avec Gaëlle Semelin et Carole Raymond, assistantes sociales au Pôle médico-social (PMS) d'Evian qui couvre les communes du Pays d'Evian.

Quelle est la mission du Pôle Médico-social ?

Gaëlle Semelin (GS) : Notre mission est d'assurer une réponse de proximité à travers l'accueil du public, l'information, l'orientation, l'accompagnement et la réorientation si nécessaire de toute personne rencontrant une difficulté. Pour certaines thématiques spécifiques, comme pour la gérontologie et le maintien à domicile, il est possible que nous redirigions les personnes vers des interlocuteurs spécialisés. Il nous arrive de travailler de façon conjointe autour d'une même situation qui touche plusieurs thématiques. Le PMS qui dépend du département de la Haute-Savoie emploie six assistantes socio-éducatives, deux éducatrices spécialisées et une conseillère en économie sociale et familiale. Cette équipe de travailleurs sociaux est complétée par deux secrétaires qui assurent l'accueil, ainsi que deux puéricultrices rattachées au service de la Protection Maternelle Infantile (PMI) qui assurent le suivi des enfants jusqu'à 6 ans et l'accompagnement de leurs parents.

Carole Raymond (CR) : En ce qui me concerne, je m'occupe du « premier accueil ». Je fais une première évaluation des personnes ou familles qui se présentent pour la première fois dans le service ou qui n'ont pas été vues depuis plus de deux ans. Soit mon intervention est suffisante, dans le cas par exemple d'une réorientation vers un service plus adapté ou un accès aux droits, soit j'évalue un besoin d'accompagnement et je transmets le dossier à la collègue qui s'occupe de la commune concernée. Pour Neuvecelle, il s'agit de Gaëlle Semelin.

Nous intervenons principalement sur l'accès aux droits, la prévention et la protection de l'enfance, l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, l'accès et le maintien au logement et la protection des adultes vulnérables.

Quel est votre cadre d'intervention ?

GS : Nous intervenons dans le cadre de la mission d'action sociale qui est confié au département : solidarité envers les familles, les personnes fragiles, les plus démunis.

Que faites-vous pour la protection de l'enfance ?

Il y a d'abord la prévention : des parents viennent nous voir lorsqu'ils rencontrent des difficultés avec leur enfant sur le plan éducatif. Nous les accompagnons et, si nous évaluons un besoin plus spécifique, nous relayons la demande auprès d'un organisme compétent.

En ce qui concerne la protection de l'enfance, il peut s'agir des parents ou un tiers, comme un voisin, l'école, le 119, etc., qui nous communiquent des informations dites « préoccupantes ». Dans ce cas, une unité dédiée spécialisée va évaluer la situation des enfants concernés. Il peut s'avérer que ces informations soient fausses, mais dans le cas contraire, un accompagnement sera proposé aux parents. S'il y a désaccord et suffisamment d'éléments d'inquiétude, le juge pour enfants pourra être saisi afin d'imposer à la famille une mesure d'accompagnement.

C.R. : L'objectif initial est de bien sûr construire avec les parents une réponse adaptée dans l'intérêt de l'enfant. Parfois les parents n'ont pas la même vision de ce que doit être la sécurité pour leur enfant. Notre rôle est d'obtenir l'adhésion des parents et de les accompagner, le temps qu'ils retrouvent les ressources suffisantes pour être autonomes et faire face à la prise en charge de leur enfant.

Quelle aide pouvez-vous apporter en matière de logement ?

G.S. : Pour l'accès à un logement du parc social, Nous expliquons les démarches à réaliser pour l'obtention d'un logement social, les délais, les barèmes de ressources, les contingents, et comment fonctionnent les priorités, mais nous ne réalisons pas la demande, c'est le CCAS d'Evian qui est habilité à le faire ou la commune concernée. Nous expliquons simplement le cheminement et aidons à remplir la demande dans certains cas.

Nous accompagnons aussi les personnes les plus fragiles pour obtenir un logement-relais, sorte de logement provisoire. Ce sont des personnes qui ont besoin d'une étape intermédiaire avec un accompagnement soutenu avant de pouvoir réintégrer un logement classique.

C.R. : Nous intervenons aussi en prévention des impayés de loyer. Pour cela, nous rencontrons régulièrement les bailleurs sociaux du territoire pour faire le point sur d'éventuels impayés de loyer. Si nous connaissons la famille, nous la contactons, sinon nous entrons en contact avec elle pour lui proposer notre aide et mettre en place des mesures pour éviter que la situation ne s'aggrave. C'est à la famille d'accepter notre aide ou non.

Pour les situations de procédure d'expulsion en cours, nous proposons notre aide par un courrier officiel et si la famille accepte, nous déterminons ensemble les causes de la dette et un plan pour rétablir la situation. Cette démarche officielle servira au magistrat le jour de l'audience et est à l'avantage de la famille.



Quelles sont les autres thématiques que vous gérez ?

G.S. : Dans le domaine de l'insertion, nous assurons le suivi obligatoire des personnes bénéficiant du Revenu de solidarité active (RSA), qui est de notre compétence lorsqu'il y a une difficulté du point de vue santé, logement ou budget. Mais l'insertion comprend de nombreux autres aspects comme la gestion du handicap ou la mobilité, pour lesquels il existe des services spécialisés vers lesquels nous orientons les personnes.

C.R. : Nous sommes aussi habilitées à solliciter des aides financières pour des besoins ponctuels ou précis, que cela soit auprès du département, de partenaires, d'associations comme la CAF, d'associations caritatives comme « Accueil et Partage » avec qui nous travaillons énormément, ou auprès de certaines mairies qui ont une commission d'aide ou un CCAS.

Et que faites-vous pour les personnes âgées en situation de handicap ou de dépendance ?

G.S. : Cette thématique est gérée par le Pôle Gérontologique du Chablais à Thonon. Chacun peut y obtenir des informations et faire le cas échéant une demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Il s'agit d'une aide financière proposée par le Département pour maintenir les personnes de + 65 ans à leur domicile. Une évaluation des besoins est faite au domicile par une infirmière ou une assistante sociale du service pour élaborer un plan d'aide.

Quelles sont les autres activités qui accompagnent votre travail ?

C.R. : Nous faisons beaucoup d'informations sur l'accès aux droits en matière de prestations sociales. Nous examinons si les familles font bien valoir leurs droits, par exemple aux allocations familiales, à l'allocation logement, à la prime d'activité, à la complémentaire santé, à l'assurance invalidité, etc.

G.S. : Nous constatons des lacunes et le tout numérique n'arrange pas la situation. France Services fait déjà un bon travail, encore faut-il pouvoir se déplacer et avoir la capacité d'apprendre et d'utiliser ces services en ligne. Les personnes âgées, isolées ou fragiles par rapport à la maîtrise de la langue sont les plus affectées.

Le mot de la fin ?

G.S. : Le PMS est ouvert tous les jours du lundi au vendredi aux heures de bureau, sauf le lundi après-midi. Nous tenons aussi une permanence quotidienne dédiée aux urgences pour les problèmes d'accès à l'alimentation, les violences conjugales ou la protection de l'enfance.

C. R. : En cela, nous sommes le dernier service public de proximité avec les gens, en dehors de la mairie d'une commune. Nous nous déplaçons aussi à domicile. Alors que de nombreuses structures restreignent leurs services, nous prenons encore le temps d'écouter les personnes qui en ont besoin.

Merci.

Propos recueillis par Fabienne Gamblin et Caroline Biétry

L'info en plus...

Une permanence avec l'assistante sociale sera mise en place dès l'année prochaine sur rendez-vous préalablement pris auprès du secrétariat du Pôle Médico-social. Notez également que la Médiathèque «la Parenthèse» met à disposition des ordinateurs en libre-service avec connexion internet. Des permanences avec France Services et des conseillers numériques sont organisées trois fois par mois à la Mairie de Neuvécelle pour vous aider dans vos démarches administratives en ligne

CONTACT

Pôle Médico-social d'Evian
26 avenue des Sources
74500 Evian
04 50 33 23 94



Les actions du Conseil départemental de Haute-Savoie

L'action sociale est aujourd'hui le premier poste d'intervention du Département de la Haute-Savoie avec un budget annuel de plus de 300 M€, dont plus du tiers consacré au financement des trois grandes prestations sociales, dont la charge lui a été transférée par l'État : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), le Revenu de Solidarité Active (RSA) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Quelles sont les missions principales ?

Protection de l'enfance, intervention en faveur des personnes âgées, aides aux personnes en situation de handicap, insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion, protection maternelle et infantile, promotion de la santé, aides au logement, le Département accompagne les habitants à tous les âges de la vie dans de nombreuses circonstances.

Le Département a notamment pour mission d'élaborer les schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale; coordonner toutes les actions sociales et médico-sociales; autoriser la création ou la transformation d'établissements et de services sociaux ou médico-sociaux; ou encore de présider les conseils d'administration des établissements spécialisés.

Parmi les services les plus connus: la télé-alarme, la protection maternelle et infantile, les pôles médico-sociaux avec les assistantes sociales.

Famille, personnes en situation de handicap, grand âge, prévention, insertion, logement, enfance, autant de domaines d'actions.

Les services sont répartis sur l'ensemble du territoire pour garantir davantage de proximité.

CONTACT

Pôle médico-social d'Evian (PMS) :
26 avenue des Sources, 74500 Evian
Tél: 04 50 33 23 94

Protection maternelle et infantile (PMI) :
81, avenue d'Evian, 74200 Thonon
Tél : 04 50 33 23 96

haute 
savoie
le Département

Accueil sur rendez-vous

Pour connaître tous les services en matière sociale et de solidarités et les aides auxquelles vous pouvez prétendre :

www.hautesavoie.fr/aides-et-subventions

Sur le département, on retrouve

30
pôles médico-sociaux;

6
Centres de Planification et d'Education Familiale;

4
pôles gérontologiques;

4
Equipes Territoriales Handicap;

4
territoires de Protection de l'Enfance;

1
Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

L'ADMR

L'ADMR de Haute-Savoie est une association de service à la personne depuis près de 70 ans, qui intervient sur l'ensemble du département et auprès de tous les publics.

Que propose l'ADMR ?

Aide aux personnes âgées, aide au handicap, aide aux familles, soins postopératoires. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile des personnes qui en ont besoin en leur permettant de conserver leur mode de vie.

Aides à domicile, auxiliaires de vie, aides soignants, infirmières ayant de métiers permettant de répondre aux besoins sur le territoire chablaisien.



CONTACT

Association ADMR Les Soldanelles
Place du 08 Mai 45 - 74500 PUBLIER
accueil.lessoldanelles@fede74.admr.org
Tél : 04 50 26 60 44

Chablais Insertion



Il s'agit d'une association d'insertion sociale et professionnelle par le travail. Acteur majeur depuis 30 ans de la lutte contre la précarité, Chablais insertion accompagne les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail à travers des missions de réinsertion professionnelle et assure un accompagnement social de chaque bénéficiaire



CONTACT

04 50 71 93 36

Cœur d'Agate Osez le répit !

L'association Cœur d'Agate propose gratuitement un moment de répit aux Aidants.

Cœur d'Agate répond aux besoins de nombreux aidants souvent isolés et qui subissent les dommages collatéraux liés à l'accompagnement quotidien d'un proche vieillissant, malade, ou porteur d'un handicap.

Cœur d'Agate soutient les Aidants en :

- › Leur offrant un moment de répit lors de journées évènements mensuelles mais aussi dans leur quotidien
- › Les accompagnant tout au long de leur parcours de vie
- › Prenant en charge les familles lors des journées évènements
- › Les redirigeant quand cela est nécessaire vers les institutions et structures compétentes.

Si vous aussi êtes Aidant, avez besoin de souffler et de trouver du soutien, Cœur d'Agate vous accueillera avec plaisir.

Cœur d'Agate était présente le 3 décembre 2022 à l'Espace de Vie Sociale à l'occasion de l'Espace de Gratuité, édition mensuelle dédiée au Téléthon.

Parlez-en autour de vous, il est parfois difficile pour un aidant de demander de l'aide !

Vous souhaitez prendre un moment de répit avec nous, vous pouvez consulter les évènements planifiés en 2023: <https://coeur-dagate.com/nos-manifestations>. Vous êtes les bienvenus.

Pour plus d'informations

visiter le site internet : www.coeurdagate.com

Vous voulez en savoir plus, vous avez envie d'échanger avec nous, n'hésitez pas à nous contacter:

contact@coeurdagate.com ou **07 50 23 51 94**





Familles Services

Il s'agit d'une association d'aide à domicile qui intervient sur tout le Chablais au profit des personnes âgées, porteuses de handicap ainsi que pour le ménage à domicile et la garde d'enfants pour les personnes actives ou non.

Les prises en charge

Garde à domicile de jour et de nuit auprès des personnes âgées, l'Association intervient dans le cadre des prises en charge du Conseil Départemental (APA-Allocation Personnalisée Autonomie) ou des Caisses de Retraite (CARSAT, RSI, MSA, etc) ou des mutuelles pour l'aide dans les actes et activités de la vie quotidienne ou les sorties d'hôpital.



Familles Services
Thonon-les-bains Tel : 04-50-26-49-67

CONTACT

30 boulevard Carnot, 74200 Thonon-les-bains
Tél : 04 50 26 49 67
famillesservices@wanadoo.fr

La Caisse d'allocations familiales (CAF)

La Caisse d'allocations familiales de Haute-Savoie est le représentant de la branche Famille de la Sécurité sociale sur le département.

La CAF est un organisme de droit privé assurant une mission de service public.

Quelles sont les missions principales ?

- › Un rôle d'acteur économique majeur sur le territoire
- › Un rôle essentiel dans le dispositif de protection sociale et de solidarité du département



Les priorités ?

- › Accompagnement des familles dans la vie quotidienne
- › Développement des enfants
- › Prévention et accompagnement des ruptures familiales
- › Lutte contre la précarité.

Elle accompagne les familles et les personnes les plus vulnérables dans leurs événements de vie par le versement des prestations légales et en développant une action sociale familiale.

A titre d'exemple, la CAF gère la prime d'activité, le RSA, les APL (aides personnalisées au logement) et autres aides aux logements, les allocations familiales, aide à la rentrée scolaire et d'autres prestations sociales.

Bon à savoir : dans le cadre de France services organisé par la Communauté de communes, les agents présents peuvent vous renseigner sur les droits et services proposés par la CAF.

Plus d'informations :

pour en savoir davantage sur les prestations de la CAF
www.caf.fr/allocationnaires/aides-et-demarches/mes-demarches

Le quotient familial

Le quotient familial est un système qui divise le revenu imposable en un certain nombre de parts.

Dans quel cas ?

Fixé en fonction de la situation de famille et du nombre de personnes à charge, le quotient familial est utilisé dans deux grands cas de figure :

- › Pour définir le revenu qui sert de référence pour établir le montant d'impôt sur le revenu
- › Pour calculer le montant de certaines aides/prestations sociales (par exemple des aides versées par la Caisse d'allocation familiale (CAF)).

A Neuvécelle ?

Depuis mars 2018, le quotient familial s'applique sur les tarifs périscolaires : cantine, transport scolaire et garderie périscolaire.

9 tranches de quotient s'appliquent donc permettant aux familles de bénéficier de tarifs adaptés selon leurs revenus.

Plus d'informations :

Pour retrouver les tranches de quotient familial :
www.mairie-neuvecelle.fr/images/pagedoc_881_B.pdf?287810185



Le logement social

Un logement social (dit logement HLM) est un logement construit grâce à des aides publiques qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Les règles sont fixées par l'Etat et non pas par les communes.

Le locataire doit passer par une commission d'attribution pour obtenir le logement. La commission examine les dossiers selon des critères précis (décidés par l'état) comme le plafond des revenus par exemple.

Le logement doit permettre aux ménages modestes ou dont les revenus sont limités de bénéficier d'un loyer plus modéré que le parc privé.

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux, plus le loyer est élevé plus le plafond des ressources des ménages l'est.

On retrouve les logement en PLAI (loyer le plus bas), PLUS (ce sont les logements les plus répandus en Haute-Savoie) et enfin le PLS dont le plafond de ressources est le plus haut.

HABITANT PAR LOGEMENT	PLAI	PLUS	PLS
1 personne	11 626	21 139	27 481
2 personnes	16 939	28 231	36 700
3 personnes	20 370	33 949	44 134
4 personnes	22 665	40 985	53 281
5 personnes	26 519	48 214	62 678
6 personnes	29 886	54 338	70 639

Le locataire ne peut pas signer un bail directement avec le bailleur, il doit constituer un dossier, c'est ce qui s'appelle faire sa demande de logement social. Elle peut se faire en ligne www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149 ou dans l'un des bureau enregistreur du Chablais, le plus proche à Neuvecelle étant celui d'Evian.

Une fois le dossier rempli et dûment constitué avec les justificatifs nécessaires, un numéro d'enregistrement personnel est attribué au demandeur.

La demande doit être renouvelée chaque année dans le cas où un appartement n'aurait pas pu être attribué.

Lorsqu'un type de logement souhaité par le demandeur se libère, son dossier pourra être positionné lors de la commission d'attribution. Attention, pour chaque appartement, environ 3 dossiers sont présentés et un seul est sélectionné. Composée de représentants des différents acteurs, ces commissions étudient les dossiers présentés en s'intéressant aux revenus, à la situation familiale, au taux d'effort (la part que représente le loyer dans le revenu) et au reste à vivre, c'est-à-dire à ce qui reste après paiement du loyer.

La loi précise également qu'au bout de 3 refus sans motif valable (le manque de vue lac n'est pas un critère valable), le dossier du demandeur peut ne plus être présenté.

Quels sont les critères pour demander un logement social :

- › Soit être de nationalité française
 - › Soit être de nationalité étrangère avec une autorisation de séjourner sur le territoire
- D'autres critères sont à ajouter :**
- › La composition familiale et la régularité de membres sur le territoire français
 - › L'activité professionnelle du demandeur
 - › La situation administrative et financière du demandeur
 - › Les conditions actuelles du logement du ménage
 - › L'éloignement du logement par rapport au lieu de travail du demandeur
 - › La proximité des équipements nécessaires aux ménages (écoles, commerces, transports...)

Le saviez-vous ?

En Haute-Savoie, près de 70 % de la population peut prétendre à un logement social.

Plus d'informations :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Le campus connecté

Quand la fac vient à toi !

Comment ça fonctionne ?

Le Cluster eau Lémanique Evian accueille le premier campus connecté du Chablais depuis 2021. Ce campus est labellisé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation.

Porté par la CCPEVA en partenariat avec l'Université Savoie Mont Blanc, le campus connecté est un lieu d'études où l'on peut suivre près de chez soi des formations à distance dans l'enseignement supérieur (DAEU, BTS, DUT, DU, Licence, Master,...) ou dans le cadre d'une formation continue ou d'une reconversion, tout en bénéficiant d'un accompagnement individuel et collectif.

Ce campus connecté s'inscrit dans le projet de territoire et vise à répondre aux besoins en formation, en lien avec les attentes des entreprises. Dans le cadre de son développement économique, la communauté de communes pays d'Evian - vallée d'Abondance favorise l'émergence d'une filière d'excellence autour de l'eau, notamment à travers le cluster eau lémanique Evian créé en 2019. Ce dernier permettra de créer des liens étroits entre universités, entreprises et étudiants.

Une salle de cours connectés est prévue à cet effet avec un accompagnement individuel et collectif avec la présence d'un tuteur pédagogique.

Le saviez-vous ?

**20 places
sont ouvertes
pour chaque
rentrée.**

CONTACT

22, avenue Anna de Noailles,
sur les rives du lac Léman.

Plus d'informations :

Nadège PONTNET, tutrice / coordinatrice du Campus Connecté du Léman au
06 40 91 65 06 ou par courriel à n.ponchet@clustereau.fr ou campus@clustereau.fr
<https://www.cc-peva.fr/8660-campus-connecte-du-leman.htm>

Facilités d'inscription pré-appariées

campus connecté
du Léman

Quand la fac vient à toi !

Ouverture
septembre
2021

campus@clustereau.fr
+33 (0)4 50 79 52 31
22, Av. Anna de Noailles
74500 Evian-les-Bains

Logos: Université Savoie Mont Blanc, Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, Cluster Eau Lémanique Evian, Université Savoie Mont Blanc, Evian



Mission locale jeunes du Chablais

*Association à destination
des jeunes entre 16 et 25 ans,
à la recherche d'un emploi
ou d'une formation.*

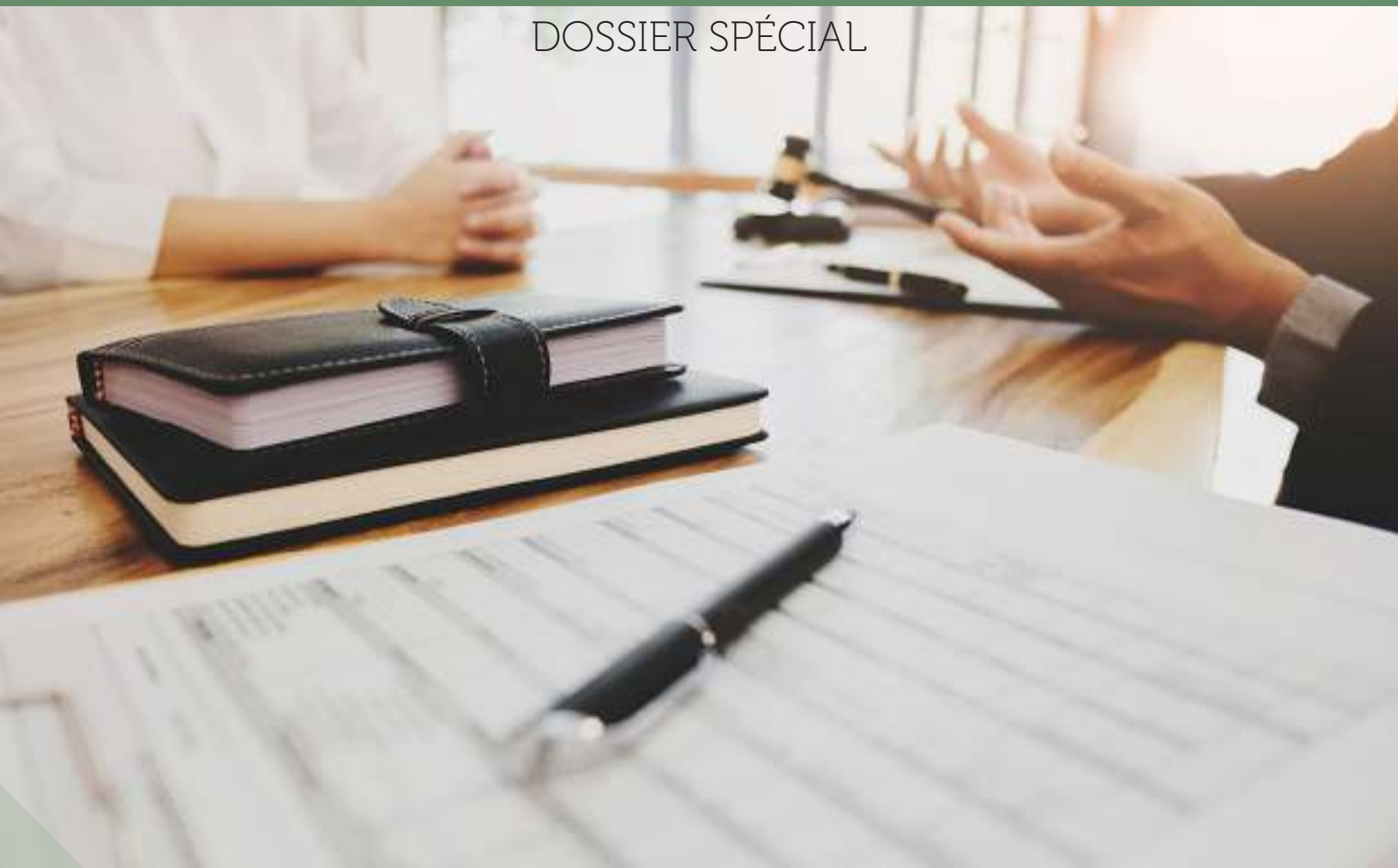
Les missions

Dans votre mission locale, vous trouverez des conseillers qui vous aideront dans vos démarches de recherche d'emploi ou de formation, à vous orienter et vous proposent également des offres d'emploi de la part de leurs réseaux partenaires.



CONTACT

www.mljchablais.org



Antenne de Justice

L'antenne de justice est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun. Ouverte à tous, elle propose un accompagnement pour les victimes ainsi qu'un espace de résolution des conflits.

Comment ça fonctionne ?

Des juristes vous renseignent sur des questions relatives au droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement...), au droit de la famille (pensions alimentaires, PACS, séparations...), au droit locatif...

Le Défenseur des Droits qui tient des permanences peut vous aider si vous êtes victime d'une discrimination, si vous avez un litige avec un service public, si vous souhaitez garantir les droits d'un enfant...

La Chambre interdépartementale des Notaires des Savoie assure une permanence juridique mensuelle. Un notaire vous délivre des informations au sujet de la donation, du rachat de bien en cas de divorce, du droit des successions...

Sur recommandation de l'Antenne de Justice et du Droit, un écrivain public peut également vous accompagner dans vos démarches

L'association Service Social Familial Migrants (ASSFAM) vous reçoit pour répondre à vos demandes en termes de droit des étrangers.

Le service d'aide aux victimes assuré par l'association AVIJ des Savoie vous informe et vous aide dans vos démarches si vous êtes victime de menaces, de violences, de vols, d'escroqueries, de discriminations...

Les conciliateurs de justice vous offrent la possibilité de régler à l'amiable un litige vous opposant à votre propriétaire, votre voisin, un artisan...

Le saviez-vous ?

L'antenne de justice est un service de proximité, gratuit, anonyme et confidentiel

CONTACT

Antenne de Justice et du Droit
10, chemin de Morcy – Tour N° 15 – La Versoie
74200 Thonon-les-Bains
Tel : 04 50 17 04 82



Accueil sur rendez-vous

Quel que soit votre besoin, les intervenants de l'Antenne de Justice et du Droit vous accueillent **sur rendez-vous uniquement au 04 50 17 04 82** aux horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. (sauf le jeudi matin : ouverture à 9h30)



Women safe and children 74

L'association accueille les femmes et les enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales au sein d'un seul lieu de prise en charge, réunissant médecine et justice, basé à proximité d'un centre hospitalier.

L'organisation pluridisciplinaire propose des prises en charge de psychotraumatologie (avocats, juristes, infirmières, gynécologues, masseurs, médecin généraliste, ostéopathe, et psychologues) pour une prise en charge de la femme ou de l'enfant victime de violences, jusqu'à la résolution de la situation.

Le saviez-vous ?

L'association accueille les victimes sur rendez-vous.

CONTACT

20 rue de la Touvière, 74500 Evian
Tél : 09 81 34 02 / 06 62 90 75 73
accueil74@women-safe.org

Espaces Femmes, association Geneviève D

L'association Espace Femmes propose aux femmes victimes de violences conjugales un accompagnement gratuit et confidentiel sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie.

Vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail :

Les permanences collectives, gratuites et confidentielles sur rendez-vous.
L'association tient une **permanence le jeudi** à Thonon.

CONTACT

Tél : 04 50 97 61 90
espacefemmes74@gmail.com



Les associations



*Vectrices de bonne humeur,
de partage, d'entraide,
d'apprentissage, de bénévolat,
d'intérêt général pour tous,
les associations neuvecelloises
sont indispensables
au bien-être de notre commune.*



ANIMATIONS

Atelier d'Art



Cette saison fut à nouveau très belle, riche en œuvres et engagement. Toutes les activités ont pu reprendre et l'exposition d'été a été un franc succès, malgré la canicule.

En 2022, la composition du bureau a changé, avec l'arrivée d'une nouvelle secrétaire, Claudette Duret, et d'une nouvelle trésorière, Caroline Biétry, en remplacement de Magali Parent et Jean-Michel Parent, démissionnaires. L'effectif est resté stable avec 28 membres.

Maryvonne Goury continue à assumer avec enthousiasme sa fonction de Présidente.

Depuis la rentrée, un nouveau cours de peinture donné par Véronique Dhermy est venu enrichir l'offre de l'Atelier d'Art de Neuvecelle qui continue à proposer des cours d'encadrement, de cartonnage, de peinture et des ateliers libres.

En 2023, l'Atelier d'Art organisera son exposition d'été à la Salle d'Animation du 30 juin au 3 juillet.

Nous vous y attendons nombreux !

CONTACT

Atelier d'Art de Neuvecelle
Maryvonne Goury
gourymaryvonne@orange.fr

LOISIRS ET CULTURE

Neuvecelle Loisirs et Culture

Neuvecelle loisirs et Culture - NLC- est une association qui a pour but de proposer des activités et événements riches et variés toute l'année et qui s'adresse à tous les neuvecelloises et neuvecellois.

FEVRIER : Conférence « Agilité émotionnelle »



Youri Bellanger est venu à la rencontre d'une quinzaine d'habitants désireux de répondre aux questions qui se posent à nous au sujet de la gestion de nos émotions.

Sous forme de conférence échanges et débats, les participants ont pu apprendre à reconnaître et mieux appréhender leurs émotions.

FEVRIER – ENVERGURE -Spectacle



Un spectacle burlesque tout public a été proposé par Neuvecelle Loisirs et Culture. Une performance qui a ravi une quinzaine de spectateurs.

MARS – Lancement d'un sondage participatif



Une nouvelle équipe de bénévoles et l'embauche d'une nouvelle coordinatrice et voilà des idées qui fusent !

Et si les habitants devenaient acteurs de l'animation de leur village ?

Pour cela, nous avons lancé le sondage participatif. Nous invitons les habitants à venir noter sur un post-it leurs envies, leurs besoins, ou les passions qu'ils aimeraient partager avec d'autres. Et c'est ainsi que de nouvelles activités voient le jour sur la commune de Neuvecelle.

MARS – Lancement des ateliers numériques



Des ateliers proposés par un bénévole pour devenir plus autonome avec son ordinateur. Plus de 12 personnes ont déjà bénéficié de cet atelier. Notre bénévole s'adapte aux besoins des participants. Il est à l'écoute et apporte de précieux conseils très appréciés.

MARS – Atelier MANGA



Apprendre à dessiner un visage à la façon des illustrateurs de manga. 14 ados sont venus profiter des connaissances d'une artiste japonaise et sont repartis heureux. Nous avons reçu beaucoup de demandes pour réitérer l'expérience, nous faisons notre possible pour satisfaire celles et ceux qui étaient en liste d'attente. Restez informés en consultant notre site internet ou en vous abonnant à notre newsletter.

AVRIL - Atelier de Pâques :



15 enfants sont venus exprimer leurs talents pour un bricolage sur le thème de pâques et du printemps. L'équipe de bénévoles était ravie de retrouver les enfants.

AVRIL - Festival Histoire d'en rire

Cette année nous avons transformé cette soirée en festival, en partenariat avec le Starting Block de Bernex.

Deux soirées étaient proposées au public.

A Neuvécelle, vous avez pu rire avec nos artistes de la scène ouverte : Jean-Michel de Bergers Bergères en Folie, Levin, Florian, Vince et les Furieuses. La salle a été bien chauffée pour accueillir ensuite Didou, un artiste ultra pétillant qui a fait rire les 130 spectateurs ayant fait le déplacement.

AVRIL – JUILLET Stage de Sophrologie

L'idée de demander aux habitants les activités qu'ils aimeraient découvrir ou partager a permis de proposer ce stage de sophrologie qui a très vite affiché complet. 12 participants sont venus bénéficier de cette pratique proposée par une habitante pendant 12 séances.

MAI – Le Goûthé des Neuvécellois



Réunir les gens qui ont du temps libre pour discuter, échanger, partager un moment chaleureux et convivial et surtout connaître leurs envies et leurs besoins. 22 personnes sont venues et ont fait part de leurs idées pendant ce moment convivial. De là, plusieurs ateliers ont vu le jour tout au long de l'année. C'est un pari gagnant pour les bénévoles de NLC.

MAI – Atelier Fête des Parents

Pour le plaisir de faire soi-même et d'offrir ensuite à ceux qu'on aime. 16 artistes en herbe sont venus confectionner un cadeau unique pour leurs parents. Dans la joie et la bonne humeur sous l'œil bienveillant de nos bénévoles.

MAI – Apéro des Assos

Les bénévoles ont voulu rencontrer les autres bénévoles des associations neuvécelloises afin de faire connaissance et d'échanger sur les problèmes que chaque association peut rencontrer.

Autour de la table les associations étaient représentées et cela a permis aux bénévoles de NLC de se pencher sérieusement sur ces problématiques et de réfléchir à la manière d'apporter un soutien aux associations.

Une réflexion est menée depuis par l'équipe de NLC.

JUIN – Atelier cuisine



Et si on liait l'utile à l'agréable ? Voilà ce qui a été fait pour cet atelier cuisine. 7 habitants sont venus confectionner le buffet pour l'accueil des nouveaux arrivants et recevoir des conseils et des idées et apprendre la technique pour les réaliser grâce à deux chefs venus partager leurs savoirs.

DEPUIS JUIN – Lancement de l'Espace de Gratuité



L'espace de gratuité est un projet porté par des bénévoles (d'ailleurs si vous souhaitez nous rejoindre même de façon ponctuelle, contactez-nous !

Le principe : vous avez des objets en bon état qui ne vous servent plus, vous les déposez à L'espace de gratuité le 1^{er} samedi du mois entre 9h et 11h30, place Milly à Neuvécelle, si des objets qui s'y trouvent vous intéressent, servez-vous, c'est gratuit.

Aucun besoin de déposer des objets pour en prendre et vice-versa.

On en profite même pour boire un café et papoter!

A la fin de la journée, une partie des objets restants est stockée pour le prochain espace de gratuité, le reste est donné à différentes associations. Déjà 4 samedis matin avec une fréquentation d'environ 60 à 70 personnes.

JUIN – Balade Nature & Après-midi Jeux



De nombreux habitants ont souhaité voir une activité marche accessible à tous voir le jour sur la commune. Deux bénévoles ont donc proposé leur aide pour que cette activité voit le jour. 2 sorties ont été organisées en juin.

De la même manière, deux bénévoles ont proposé l'après-midi Jeux du jeudi tant attendu par les habitants depuis la fermeture du club de l'amitié. Une quinzaine de joueurs se sont réunis entre 14h et 16h30 à la salle Milly de la maison des associations mise à disposition par la mairie.

JUIN – Soirée Jeux pour les 8-13 ans



Après avoir rencontré les jeunes du Conseil Municipal de la Jeunesse en Mai, nous avons organisé une soirée Jeux animée par Mélanie, une animatrice professionnelle. Quel plaisir de jouer tous ensemble et de découvrir de nouveaux jeux!

DEPUIS JUIN – Rencontres artistiques

Une habitante passionnée propose de partager ses connaissances artistiques une fois par mois. Elle choisit un artiste et propose aux habitants un temps convivial durant lequel elle présente l'artiste, son art, le contexte historique dans lequel il a vécu, ses œuvres

Cet échange riche a réuni 5 personnes pour la première séance et continu de ravir les habitants chaque mois.

JUILLET – AOÛT – Expositions Estivales



Cet été, 4 artistes sont venus exposer leurs œuvres au Gymnase de Neuvecelle.

MK-Draw : un illustrateur qui s'inspire de l'univers de la BD et de la pop-culture. Avec un soupçon de vintage, il imagine des affiches old-school ultra expressives.

Denise TEUSCHER : une artiste qui fait danser les couleurs, les paysages. Chacune de ses œuvres nous invite au voyage. Plusieurs techniques pastels secs, cires «Encaustic» et toiles peintes style «Pouring».

C. BOURDEL : Un artiste qui n'avait pas peint depuis plus de 20 ans qui excelle dans les reproductions de Van Gogh, un artiste qu'il admire au point de nous offrir en ouverture de l'exposition, une conférence sur la vie de cet artiste torturé.

JADE SCULPTURE : Sous ses doigts, l'argile se transforme en un univers intime, comme sorti d'un conte sans âge et sans époque, où se mêlent douceur et mélancolie.

Plus de 120 visiteurs pour ces deux expositions.

JUILLET – Vide Grenier Nocturne



38 stands pour 29 exposants se sont réunis au parc Clair Matin. De quoi faire de bonnes affaires sous un soleil radieux et avec une vue magnifique!

AOÛT – Soirée Jeux spéciale collégiens

A l'initiative d'un ado de la commune, cette soirée a réuni 15 jeunes de Neuvecelle et des environs. Au programme jeux coopératifs et jeux de stratégies sous l'œil expert de notre animatrice professionnelle. Des fous-rires et de beaux échanges pour ce petit groupe d'ados.

SEPTEMBRE – Forum des associations

Les bénévoles sont allés à la rencontre des habitants pour présenter les nouveautés et au gré des échanges, découvrir ce qui pourrait être mis en place pour répondre aux envies et aux besoins des uns et des autres.

Un temps fort riche en rencontres et qui promet la mise en place de nouvelles actions sur la commune.

SEPTEMBRE - Les journées du patrimoine – Retour vers les 90's



Cette année nous nous sommes associés à plusieurs associations locales et professionnels passionnés pour ce voyage vers les années 90. Les habitants ont également répondu présents, en exposant les pépites qu'ils avaient dans leurs greniers. Une exposition du 17 au 25/09 pour une immersion inoubliable et plusieurs temps forts.

- **Projection du film « Le cercle des poètes disparus »** en partenariat avec le ciné-club « Le Silencio » un petit groupe de cinéphiles a pu se replonger dans cette magnifique histoire. Un petit débat a été proposé ensuite pour échanger sur ce film poignant.

- **Journée "back to the 90's"** : Gérald est venu partager son talent et sa passion pour l'art du graff en vous proposant de réaliser une fresque participative. Le résultat est haut en couleur !

Les associations Maxilan de Maxilly et OCCC de Lausanne sont venues avec de vieux PC et de vieilles consoles. Une animation retrogaming qui a autant amusé les petits que les grands enfants. Toutes les générations se sont confrontées à Mario, Luigi et autres héros de jeux vidéo. Et pour que personne ne reste sur la touche, Clément retrogaming est venue compléter cette collection de vieilles machines.

Les enfants ont pu s'adonner au skate board grâce à Nico, professeur de skate diplômé qui a partagé ses conseils lors de cette initiation avec pour terrain de jeux le Skate Park d'Evian.

- **Atelier Graff enfants – ados** : Les enfants et ados de la commune ont pu s'initier au graff avec Gérald lors d'un atelier au grand air.

- **La Boutik Vintage de l'Atelier Re-Née** : Des vêtements inspirés des 90's mis en vente au profit de cette association.

- **Concert de NO RECESS Tribute to Nirvana** : Le charismatique JU est venu enflammer la salle d'animation avec ses musiciens dans un show incroyable de reprises du groupe NIRVANA. Une découverte pour beaucoup et un flashback pour d'autres dans une ambiance électrique.

Nous réfléchissons déjà au thème pour l'année prochaine, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.



OCTOBRE – Vide Dressing Party



A cette occasion, la salle d'animation de Neuvecelle s'est transformée en dressing géant le temps d'un dimanche pour votre plus grand plaisir !

Nos visiteurs ont pu se relooker jusqu'au bout des ongles, un cocktail à la main dans une ambiance chaleureuse!

L'association Neuvecelle Loisirs & Culture tient à remercier les nombreux bénévoles pour leur implication dans nos différentes activités, les habitants pour leur confiance et leur participation à nos actions et manifestations, les services techniques pour leur aide logistique et la municipalité pour son soutien.

CONTACT

Neuvecelle Loisirs Culture

04 50 70 13 36

nlc74500@live.fr

<http://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com/>

THÉÂTRE

Que s'est-il passé à **L'ABRI THEATRE** « petit théâtre pour grands textes » en 2022 ?

*La Compagnie de L'ABRI
Noëlle et Jean Paul Casta
a proposé au public :*

MÉCHANT MOLIÈRE

Les 15 et 16 janvier à L'ABRI THÉÂTRE
Et le 6 février à la Villa du Châtelet, Centre
Culturel Lémanique à Evian

**LES MÉTAMORPHOSES D'APRÈS
OVIDE**

Les 26 et 27 février à L'ABRI THÉÂTRE
Le 9 avril au Théâtre du GUIDOU à Sciez
Le 12 juin à la Villa du Châtelet, Centre
Culturel Lémanique à Evian.

COLETTE VAGABONDE

Les 21, 22, 29 mai et 4 et 5 juin à L'ABRI
THÉÂTRE

LES LETTRES DE MON MOULIN

d'après Alphonse DAUDET
Les 23 et 24 juin, les 3 et 4 décembre à
L'ABRI THÉÂTRE

LES LIAISONS DANGEREUSES

d'après CHODERLOS DE LACLOS
Les 22, 23, 29 et 30 octobre, 26 et 27
novembre, les 3 et 4 décembre.

Deux lectures musicales :

**LE VISAGE ÉMERVEILLÉ D'ANNA DE
NOAILLES**

Avec Noëlle Casta, récitante, et Alexandra
Vizman au piano - Le 13 février

**VINGT- QUATRE HEURES DE LA VIE
D'UNE FEMME**

d'après Stefan ZWEIG
Avec Noëlle Casta, récitante, et Mathilde
Frelin au piano - Le 7 août
à la Villa du Châtelet, Centre Culturel
Lémanique à Evian.

LE PETIT PRINCE

d'Antoine de SAINT-EXUPÉRY

BIENTÔT**LE PETIT PRINCE,**

le 19 décembre à la R'MIZE à Anthy
sur Léman et le 14 janvier 2023 à la
Médiathèque de Neuvecelle.

PROCHAINE CRÉATION

« ZADIG » D'APRÈS VOLTAIRE.

**Et Le Club Théâtre de
L'ABRI ?**

Les neuf comédiennes du Club Théâtre
ont proposé une lecture théâtralisée de :

BATTEMENTS D'ELLES

Les 19 et 20 février à L'ABRI THEATRE
Le 7 octobre au Festival de Théâtre
« NeuveScène 22 »

D'autres dates suivront à la R'MIZE et
dans plusieurs médiathèques.

PROCHAINE CRÉATION

« AUTOUR DE DON JUAN »

(Don Juan des origines à nos jours)

*La suite en 2023...
Et que vive le théâtre !*

**INFO / CONTACT**

L'ABRI THEATRE Association loi 1901
548 avenue du Léman 74500 Neuvecelle

www.labritheatre.fr
labritheatre@gmail.com
noellecasta@orange.fr
06 62 02 13 59

THÉÂTRE

Théâtralement Vôtre

Après deux années incertaines liées au Covid, des répétitions annulées, des dates incertaines, la troupe Théâtralement Vôtre reprend ses activités sur les chapeaux de roues !



Jacques a dit

Cette année 2 pièces sont en préparation dont une a déjà été jouée à Neuvecelle : **« 14 juillet à la maison de retraite »** Mme Lacour, directrice, a dû s'absenter de la maison de retraite. Elle revient plus tôt que prévu et n'est pas au bout de ses surprises...

Une comédie de Pascale Valentini Daniel. Mise en scène : Frédéric Duclos et Nicole Robain.

Avec Anne Sophie Morel Amblard, Sylvie Baibourdian, Yesdy Viguier Just, Philippe Charpy, Gisèle Martin.

La deuxième... **venez la découvrir lors de sa Première, le Samedi 28 janvier** à la salle d'Animation (la même que celle du festival) ! Il s'agit des Bonobos, de Laurent Baffie, même auteur que Toc Toc qui avait été jouée il y a quelques années et qui avait eu beaucoup de succès. Ouverture des portes à 20h, début de la représentation à 20h30.

Pour les amoureux du théâtre, débutants comme chevronnés, Théâtralement Vôtre propose cette année des ateliers théâtre, 2 fois par mois.

Menés par Anne-Sophie, actrice de la troupe, bénévole et amatrice, les ateliers ont pour but de faire travailler les techniques de scène telles que l'articulation, les déplacements, le dépassement de soi, selon le besoin des participants.

Séances: 2 mercredis par mois de 20h à 21h30, à la Maison des Associations de Neuvecelle.

Neuve'scène 22, le festival de théâtre de Neuvecelle était de retour pour sa 12^e édition dans nos murs traditionnels, après la pause Covid et les travaux pour l'école. Il a eu lieu cette année du 7 au 9 octobre dans la salle d'animation. Le but de ce festival est de créer un lien social et culturel entre les troupes et les spectateurs grâce à des interviews à bâtons rompus après chaque représentation. Il permet aussi de faire découvrir des spectacles de troupes locales et plus lointaines comme Pièce à Conviction qui est venue de Bourg-en-Bresse.

Les 5 pièces qui ont été proposées cette année sont :

- > **Battements d'Elle de l'Abri** Théâtre de Neuvecelle,
- > **Côté Courtes de Pièce à Conviction** de Bourg-en-Bresse,
- > **Ciluedo**, du CIL de Thonon,
- > **La Bande à Bonnot de la Malle au Grenier** de Quincy,
- > **Jacques a dit** de l'Oncion de Thonon.

Le public était à nouveau présent autour d'une ambiance chaleureuse et conviviale. Les troupes ont aussi pu partager un repas pour échanger sur leurs parcours et représentations.

Enfin, Théâtralement Vôtre participe au Carnaval d'Evian ! Cette année, nous avons défilé au son d'ABBA ! Les confettis ont volé au rythme pop des années 70 !



14 juillet



Atelier théâtre



Battements d'Elles



Carnaval



Côté Courtes

INFO / CONTACT

www.theatralementvotre.fr



ANIMATIONS

Neuv'Scène Evénements 1,2,3... Festivités !



2022 sans contrainte sanitaire.... L'été dernier, pour la 3^e année, nous avons proposé les vendredis musicaux. Nous avons également mis en place au parc Clair matin une soirée Paëlla en attendant les feux d'artifice du 14 juillet ! Ces événements ont à nouveau rencontré le succès.

Puis pour la 2^{ème} année consécutive, nous vous avons concocté une nouvelle « Vadrouille à travers Neuvecelle » à l'occasion d'Octobre Rose. Merci à tous les marcheurs !

Poursuite sur la fin d'année avec le Téléthon et une rencontre avant Noël.

Place à 2023.... Qui dit nouvelle année, dit nouveaux projets !

Plusieurs manifestations seront relancées l'année prochaine telles que les Olympiades, mais aussi la Fondue des Associations... Une participation au Carnaval d'Evian se profile aussi.

Nous continuerons, bien évidemment, nos activités estivales !

Le grand projet de 2023 sera le pilotage de la Fête annuelle que la commune de Neuvecelle va organiser en avril autour de la Gastronomie.. Alors à vos fourneaux, livres de cuisine... préparez-vous !

L'ensemble du Comité des Fêtes tient à remercier l'ensemble des bénévoles, Madame le Maire et le Conseil municipal et les Services Techniques de nous soutenir dans nos idées et nos aventures.



Mais le plus grand merci va à vous tous de venir à chacune de nos manifestations ! Merci de répondre présent ! Merci de nous partager vos sourires !

C'est pour cette raison que nous continuerons à vous proposer encore plus d'animations...

Nous vous souhaitons une belle année 2023 et à très vite !



CONTACT

06 14 22 76 71
comitedesfetes.neuvecelle@gmail.com



LECTURE

Lire et faire lire

L'Appel de « LIRE ET FAIRE LIRE »

De la conviction d'écrivains, de séniors engagés, et de la mobilisation sur les territoires de deux grands réseaux associatifs, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union nationale des associations familiales), est né « Lire et Faire Lire » en 1999.

Nous parions sur le lien intergénérationnel pour transmettre le plaisir de la lecture et des livres.



POURQUOI ?

- > Parce que cette cause est essentielle et passionnante.
- > Parce qu'un enfant qui aime lire développe son imaginaire, apprend mieux à l'école et élargit ses horizons.
- > Nous tentons ainsi de le préserver de l'exclusion.
- > Nous luttons contre la malnutrition culturelle.
- > Nous contribuons à faire de ces enfants des citoyens.

La démarche que nous proposons est simple : des bénévoles de plus de 50 ans interviennent chaque semaine, tout au long de l'année, auprès de petits groupes d'enfants, pour partager leurs lectures à voix haute.

La crise sanitaire nous a montré combien nous avons tous besoin de solidarité et de lien social. Nous appelons à la remobilisation.

Aujourd'hui, deux tiers des bénévoles et des structures sont remobilisés auprès des enfants dans l'ensemble des départements.

Ensemble allons plus loin et plus nombreux nous contribuerons à construire un peuple de citoyens lecteurs ! »

*Alexandre Jardin,
cofondateur de Lire et faire lire*

*Michèle Bauby-Malzac,
présidente de Lire et faire lire*

Juillet 2022



Dans notre secteur « CHABLAIS EST »

Nous sommes une trentaine de bénévoles pour un ensemble de plus de 27 points de lecture :

Ecoles primaires, maternelles, crèches, garderies, médiathèques.

Nous participons régulièrement à des événements culturels : Festivals du livre, Nuits de la lecture...

Régulièrement, les bénévoles et responsables de l'association se rencontrent au niveau local ou national.

Ce sont des moments d'échange sur l'expérience de chacun mais aussi des occasions de formations ou de rencontres avec des auteurs ou illustrateurs.

A Neuvecelle, des lectrices bénévoles interviennent à l'école maternelle et à la garderie

Nous cherchons toujours des bénévoles car les demandes de lecture ne manquent pas.

Les bénévoles doivent être âgés de plus de 50 ans et être disponibles quelques heures par semaine.

Ils bénéficient de formations gratuites.

CONTACT

Lire et faire lire Chablais Est
lfchablaisest@gmail.com
www.lireetfairelire74.fr

SPORT

Ecole de Hand-ball



L'école de handball de Neuvecelle s'est sérieusement étoffée depuis cette saison compte tenu de la possibilité d'utiliser le nouveau gymnase de l'ESP Milly. C'est en effet une trentaine de petits Neuvecellois qui avec d'autres enfants des communes environnantes ont pu en bénéficier. C'est sous la direction de Nicolas notre cadre diplômé de l'ESHB aidé par les parents que tout ce petit monde a pu progresser. Ils ont participé à une dizaine de petits tournois où ils ont bien figuré, on peut être fier de nos petits.

La fin d'année a été endeuillée par la disparition de Fabienne Gavet, notre secrétaire à qui nous devons tant.

Puis est venue l'heure de fêter Noël avec une séance de cinéma suivie d'un goûter à la Salle d'Animation. Début janvier, ce seront les vœux et le tirage des rois.

Notre Assemblée Générale a précédé celle d'Evian et a été présentée par Julien le président d'Evian en mon absence pour cause de covid. L'accent a été mis sur l'augmentation importante du nombre d'enfants et le besoin de matériel supplémentaire ce qui nécessite des besoins financiers supplémentaires. Avec la baisse de subventions, il nous faut trouver des financements extérieurs. Nous avons organisé la soirée d'halloween avec les parents et amis, cela a été un succès grâce à notre ami Thierry Buttay, le roi des fourneaux. Cette opération est renouvelée pour cette année.

Bonne saison à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Pour poursuivre notre développement il nous faut renforcer notre comité avec de nouvelles adhésions.

Appel aux bonnes volontés !

D.Gavet.

CONTACT

Daniel Gavet - 06 26 35 66 01
www.eviansportshandball.com



Chorale amateur de femmes
et hommes qui se produit
régulièrement lors de concerts

CHORALE

Le Jardin des Sons refleurit !

Le Jardin des sons
chœur mixte - Neuvécelle
<https://lejardindessonsouv.fr/pecc.com/>



Après presque deux années en jachère, les choristes du Jardin des Sons ont repris le chemin des répétitions tous les lundis soirs à la salle d'Animation. Pour cette association, pilier du paysage neuvécellois, ces longs mois à chanter seul dans sa salle des bains sans ses amis chanteurs ont été très difficiles mais les beaux jours sont enfin là.

Ainsi, en septembre 2022, ce sont **soixante-sept choristes** qui se sont retrouvés autour du comité toujours présidé par Yvonne Jacquier et ont fait connaissance avec un nouveau chef de chœur. En effet, Sébastien Chatelain, à la baguette pendant neuf ans, est parti vers de nouveaux horizons. Il avait notamment dirigé deux spectacles inoubliables du chœur à la Grange au Lac, Starmania et Artistes et Compagnie. Vous vous en souvenez sans doute.

Valérie Josserand lance donc cette nouvelle saison musicale. Pianiste diplômée au conservatoire de Genève, animatrice de stage de musique, elle dirige également des chœurs de femmes et des chœurs d'enfants et ouvre ce nouveau chapitre du Jardin des Sons.

C'est avec joie et envie que les choristes se sont d'ores et déjà lancés dans la préparation de leur prochain concert, le premier depuis longtemps. Il aura lieu à Neuvécelle **le samedi 21 janvier**, réservez la date !

GYMNASTIQUE

Neuv'gym



Après deux années chaotiques, la saison écoulée a plutôt été une réussite.

Nous avons enfin pu nous retrouver en salle pour une pratique de la gymnastique avec pour seule restriction la présentation du pass sanitaire.

Les adhérents étaient au rendez-vous dans la bonne humeur comme toujours, heureux de pouvoir à nouveau se réunir.

A partir de janvier 2022 un cours de yoga a été proposé le lundi après midi pour les deux premiers trimestres. Le succès que ce cours a rencontré nous pousse à le programmer cette année encore, pour le 1^{er} trimestre 2023. A noter qu'il se tiendra le jeudi après midi à 14h30

Notre participation au Telethon et aux marches d'octobre rose du Val d'Abondance et de Neuvecelle a été reconduite ainsi que la tenue de la buvette du marché nocturne conjointement avec l'association Tango Passion.

Cette saison 2022/2023 s'annonce très bien, nous avons la sensation que chacun a le souhait de retrouver une vie rythmée par les rencontres et la convivialité...il semble que notre association réponde assez bien à ces attentes puisque le nombre d'adhésions est croissant.

Pour plus d'informations nous vous invitons à contacter Françoise au 06 65 05 50 50 ou Christiane au 06 15 22 04 47, n'hésitez pas !



CONTACT

neuvgym@orange.fr
http://neuvgym.jimdo.com

DANSE

Nyamaguè

L'année dernière fut une année particulière pour Nyamaguè qui n'a pas pu reprendre ses activités pour la saison 2021-22 et n'a donc pas comptabilisé d'adhérent. Le bureau est resté à l'affût et dès la fin des restrictions, Nyamaguè était ravie de pouvoir enfin vous retrouver pour danser. Dès le mois de mai, nous avons organisé deux activités, deux samedis de suite, nous étions déterminées à chalouper sur le rythme des percussions.

Le premier samedi, nous avons proposé un atelier percussion avec le grand Thomas Guèï, percussionniste ivoirien de renom, qui a enseigné le sens du rythme et la joie de jouer sur différents instruments pour un résultat inouï à la fin du cours. Atelier suivi par un cours de danse traditionnelle ivoirienne avec Kélé Kam. Le deuxième samedi, rarissime en danse africaine, nous avons accueilli une femme pour un stage de danse traditionnelle guinéenne en la personne de Maïmouna Bangoura, une boule d'énergie dans un écrin de douceur.

Nous avons clôturé notre courte saison le 9 juillet avec un stage de danse traditionnelle ivoirienne suivi d'un cours de coupé-décalé, assurés par Kélé Kam, danseur fidèle à Nyamaguè, fortement apprécié pour sa pédagogie et son entrain à nous enseigner le bonheur de danser.

Cette étrange saison a également été marquée par le passage de pagne de Eléonore Laveau à Amélie Duprez pour animer les cours du mercredi soir. Co-fondatrice, membre du bureau et animatrice



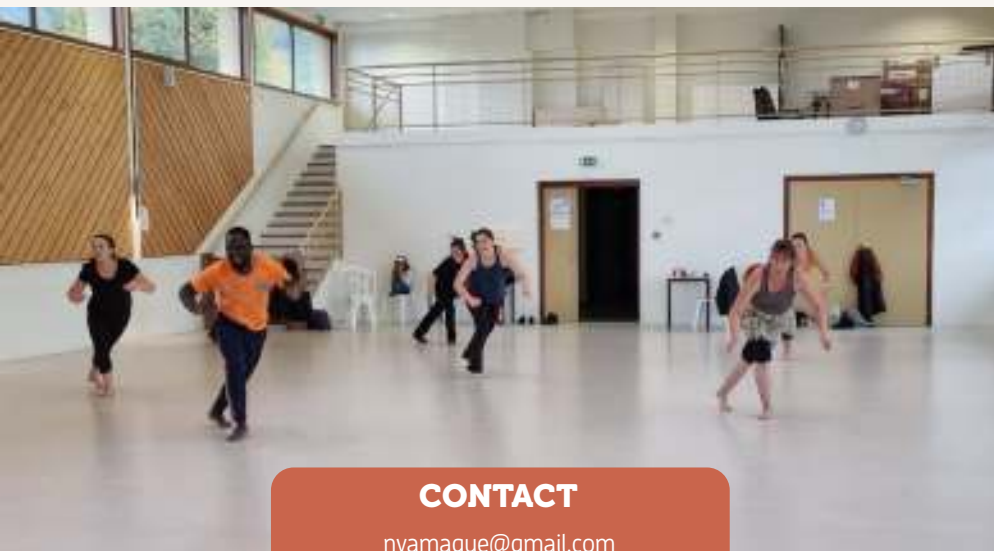
des cours de coupé-décalé pendant 7 ans, nous ne pourrions jamais assez remercier Eléonore pour son engagement et sa bienveillance. Durant ses années d'animatrice, elle a accueilli toujours plus d'adhérentes dont un groupe fidèle lui permettant de monter des chorégraphies dans la volonté de nous représenter. Eléonore et son groupe sont venus vous enjailler ces dernières années à différents événements comme le téléthon, la fête de la musique, le carnaval d'Evian, ... lors desquels il lui tenait à cœur de vous faire danser avec une initiation au public. Nyamaguè regrettera la pédagogie et le sourire d'Eléonore lors des cours mais est ravie de conserver sa motivation et sa belle énergie au sein du bureau. Bienvenue à la pétillante Amélie, qui reprend le pagne, surmotivée.

Durant ce repos forcé, les idées ont fusé chez Nyamaguè et des cours mensuels et pendant les vacances sont ouverts en plus de nos stages trimestriels. Avec une belle programmation, Nyamaguè espère vous retrouver pour ces moments de partages ou lors de manifestations auxquelles nous comptons participer.

Pour plus d'informations sur notre programmation, n'hésitez pas à nous contacter.

A bientôt

Delphine, secrétaire



CONTACT

nyamague@gmail.com
Chloé: 06 79 40 46 04

 asso_nyamague  Asso Nyamaguè



Association ayant pour but de semer des connaissances, partager des liens et redonner le goût de cultiver la terre à Neuvecelle et ses environs.



ANIMATIONS

Neuf rendez-vous ont ponctué l'année 2022 de L'agastache.



Stand de l'agastache lors de Bienvenue dans mon jardin au naturel

Nos désormais traditionnels rendez-vous taille et greffe des arbres fruitiers en février et mars ont planté de nouveaux arbres nourriciers et suscité - on l'espère - de nouvelles vocations. A la grainothèque, les ateliers « Papote et jardinage » nous ont réunis autour de l'art du semis de tomates, de l'hybridation des courges et de la beauté des semences de haricots, ainsi que de l'égrainage pour assurer les récoltes de demain. Aux beaux jours nous nous sommes retrouvés dans un jardin naturel pour reconnaître et déguster les mauvaises herbes comestibles. Durant

la canicule de l'été, de vaillants adhérents nous ont aidés à dessiner le futur. Lors de Bienvenue dans mon jardin au naturel en septembre, la grainothèque hors-les-murs a distribué de nombreuses semences locales aux visiteurs intéressés, et plus de 80 joueurs ont pesé une magnifique courge neuvecelloise pour tenter de gagner le concours. La fête de la courge en octobre est venue mettre un point d'orgue festif à une année riche en rencontres et en découvertes.

Toute l'année notre partenariat avec

les Jardins de Solune a permis de faire connaître la micro-ferme, désormais dans les starting-blocks pour offrir des paniers de légumes frais et naturels dès l'année prochaine.

Pour information notre assemblée générale aura lieu le 28 janvier 2023 et nous y échangerons plus en détail avec les adhérents sur les actions passées et les projets à venir.

Merci à tous pour vos participations et vos messages.



Les jardins de Solune vue des aromatiques




Atelier semis de tomates



Atelier taille de fruitiers

CONTACT & ACTUALITÉ

contact@lagastache74.fr

 lagastache74

www.lagastache74.fr

Tél : 07 49 59 76 73

Association des parents d'élèves du Groupe scolaire Robert Magnin,
pour permettre aux enseignants de mener à bien tous leurs projets
culturels et sportifs de la petite section au CM2.

ANIMATIONS

Lou Nove Chat'ni



L'année 2022 fût pleine de nouveautés et de réjouissances !

Commencée en douceur par une soirée pour fêter l'arrivée du printemps, nous avons ensuite enchaîné par la vente de succulents chocolats de production locale pour Pâques, un vide-grenier sous le soleil de mai et une mémorable fête de l'école en juin avec le tirage de notre grande tombola. Dans cet élan, nous avons aussi tenu la buvette d'un marché nocturne en juillet.

En septembre, notre équipe a évolué mais pas l'envie de vous ravir !

Nous avons d'abord régalé les palais des élèves suite au cross puis innové en proposant un Martin's day (fête des lanternes) qui a eu une fréquentation record ! Pour finir l'année nous avons aussi été présents au marché de Noël pour permettre aux retardataires de finaliser leurs commandes de produits de fête... et renoué avec le traditionnel goûter de Noël.

Soyez à l'affût des événements et ventes que nous proposerons en 2023 et qui restent ouverts à tous, parents ou non, de Neuvécelle ou d'ailleurs. Notez déjà la date du 1^{er} avril à laquelle, ce n'est pas une blague, nous vous donnons RDV !


Pour permettre aux enseignants de mener à bien tous leurs projets culturels et sportifs de la petite section au CM2,

Lou Nove Chatniment vôtre,
La team de l'APE



CONTACT

lounovechatni@gmail.com

 APE Neuvécelle Lou Nove Chatni
64, chemin de chez Duret
74500 Neuvécelle

SANTÉ

Les donneurs de sang bénévoles

5 collectes :

460 présentés dont 30 nouveaux (un record) pour 400 poches prélevées (en hausse par rapport à 2021). Les besoins sont énormes avec cette pandémie qui empêche certains de venir.

Protocole Covid : la prise de rendez-vous est recommandée pour les donneurs. Cette mesure est reconduite en 2022 sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr, avec toutefois des créneaux libres pour les donneurs spontanés.



Equipe mixte à la rame d'Evian

Manifestations 2022

Les activités ont repris

- Balade familiale « Raquettes-Raclette » au lac de Vallon à Bellevaux le dimanche 13 mars (24 participants)
- 4 courses de rames sur le lac en juillet et août avec pique-nique des rameurs pour clôturer la saison
- Marché nocturne du 9 août à Grande Rive avec nos amis des donneurs de sang de Maxilly
- Balade pédestre de l'Union Départementale 74 à Rumilly sur le Sapenay le dimanche 4 septembre (4 participants)
- Virade de l'Espoir contre la Mucoviscidose le dimanche 25 septembre à Allinges (10 participants)
- Participation aux manifestations de la commune : accueil des nouveaux arrivants, Forum des associations à Maxilly, Téléthon avec le vin chaud
- Participation aux AG de la Zone IV et de l'UD 74.



Donneurs du sang l'équipe d'Halloween et son chaudron de soupe de course



Virade d'Allinges



Actualités nationales

Notre membre du comité Jacques ALLEGRA a été élu Président de la Fédération Française du Don de Sang Bénévole au Congrès d'Albi. Il représente désormais tous les donneurs de sang de France.

L'Etablissement Français du Sang (EFS) subit une grave crise actuellement, confronté à des manques de moyens et de personnels. C'est le pilier de notre modèle français de don de sang et sans l'EFS, plus de sang donc des malades sans risque de guérison. Les parlementaires ont été avertis et vont suivre de près ce dossier dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale.

Un jour, vous en aurez peut-être besoin.
Pensez-y toujours...

**SANG DONNÉ
= VIE SAUVÉE**

LES 5 COLLECTES 2023

DE 16H30 À 19H30

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité avec photo, d'un stylo et à ne pas venir à jeun.

(rendez-vous recommandé sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

> Lundi **2 janvier**, **13 mars**, **12 juin**, **7 août** et **30 octobre**

> **Loto samedi 14 janvier**

> **Assemblée Générale** samedi 13 ou dimanche 14 mai à la Salle d'Animation



Sortie cascades de la Diomaz à Bellevaux

Neuvecelle en photo



TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Le mot de Neuvecelle Ensemble

Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois,

Le mandat très limité que vous nous avez donné en 2020, avec 3 conseiller(e)s sur 23 nous conduit à être plus témoins qu'acteurs. Pourtant nous avons voté contre le budget pour la 2^e année consécutive, la construction de ESP Milly (école, médiathèque et salle d'activité), équipements disproportionnés ayant mis la commune dans le rouge ! Cependant nous sommes engagés dans toutes les commissions communales, de la CCPEVA et jusqu'au Syane.

Une révision du PLU a été engagée car la municipalité précédente n'avait pas trouvé de solution d'installation du terrain familial dit des gens du voyage destiné favoriser la sédentarisation d'une famille. Le PLU de 2018 est donc remis en travail et devra se conformer aux critères définis par le nouveau Scot, plus restrictifs sur les surfaces à urbaniser. Si cela va dans le sens du défi environnemental et permettra de retarder l'échéance des 3500 habitants et son cortège d'obligations, certain(e)s Neuvecellois(e)s se sentiront probablement lésés !

Les conséquences de la crise de l'énergie et l'envolée des prix du gaz, de l'électricité, des carburants, et bien sûr la guerre que la Russie fait à l'Ukraine génèrent angoisse et colère. Nous souhaitons que les familles ukrainiennes qui trouvent refuge chez nous se sentent accueillies et soutenues. Les défaillances du fournisseur de repas de la cantine, les difficultés de mise en place de la police d'Evian sur Neuvecelle (un contrat annuel de 2 équivalent temps plein quand même), transports en commun, pistes cyclables, protection des piétons, tout nous pousse à être vigilants ! Il ne tient qu'à vous tous de nous interpeler davantage, nous pouvons porter les sujets qui vous inquiètent, tracassent, mobilisent, et des projets pourraient éclore.

Nous souhaitons bonne chance à la nouvelle députée, et verrons avec Nadine Wendling, la nouvelle maire, si la concertation est de mise.

Nous souhaitons à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année, solidaires et conviviales, et que l'année 2023 vous soit douce.

Arlette Mermier, Cédric Jacquier, Nathalie Thoueille.



Mairie de Neuvécelle - 42, avenue de Verlagny - 74500 NEUVECELLE - Tél. 04 50 75 03 45

www.mairie-neuecelle.fr